6

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT*

Thèmes principaux

- Approches volontaires : conservation des sols et systèmes de gestion environnementale
- Prévention de la salinité
- Promotion d'une utilisation de l'eau plus efficace
- Lutte contre les plantes adventices et les animaux nuisibles
- Agriculture et changement climatique

* Ce chapitre fait le bilan des progrès réalisés dans les dix dernières années, et en particulier depuis le précédent Examen des performances environnementales publié par l'OCDE en 1998. Il examine aussi les progrès accomplis au regard des objectifs de la Stratégie de l'environnement de l'OCDE de 2001.

© OCDE 2007

Recommandations

Les recommandations suivantes font partie des conclusions et recommandations générales de l'Examen environnemental de l'Australie :

- s'assurer que les 56 nouveaux *organismes de bassin se dotent des capacités* (bonne gouvernance, financements, savoir-faire, formation, soutien institutionnel) nécessaires pour atteindre les résultats que l'on attend d'eux, en partenariat avec le secteur agricole;
- continuer de développer et rendre opérationnel un *cadre économique propice à une agriculture durable*, en recourant à des *instruments de marché* (taxes, redevances, échanges) et à l'analyse économique;
- assurer une évaluation indépendante de l'*efficacité des approches volontaires* (conservation des sols et promotion des systèmes de gestion environnementale, par exemple); et veiller à ce que les *enseignements tirés de l'expérience* concernant les bonnes pratiques de gestion des terres et de l'environnement soient diffusés dans tout le pays ;
- renforcer les mesures pour réduire les *pertes* d'eau d'irrigation et l'entraînement par ruissellement des *excédents d'engrais et de pesticides* dans l'environnement;
- produire des *informations* sur l'utilisation et les résidus de produits agrochimiques et, plus généralement, sur les incidences de l'agriculture sur l'environnement;
- évaluer les risques économiques que font peser sur l'agriculture les changements climatiques prévus, et prendre des mesures efficaces et économes pour renforcer la *capacité d'adaptation* du secteur *aux effets anticipés de la modification du climat*, ainsi que pour continuer de développer et d'élargir les capacités de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole;
- là où une agriculture durable n'est plus possible, aider les propriétaires fonciers et les collectivités touchés à opérer la *transition vers d'autres modes d'utilisation des terres*.

Conclusions

Durant la période examinée, l'Australie a fait beaucoup d'efforts pour réduire l'empreinte écologique de son secteur agricole. Elle a notamment *réformé en profondeur le secteur de l'eau*, aidé les États et Territoires à mettre en application une approche régionale de la gestion des ressources naturelles, et débloqué par l'intermédiaire de différents dispositifs des financements provenant de la Fédération et des États et Territoires. Les vastes réformes engagées dans le cadre de l'*Initiative nationale sur l'eau*, avec en particulier les marchés de l'eau et la tarification au coût complet, devraient améliorer considérablement l'*efficience de l'agriculture irriguée* et permettre de restituer davantage d'eau à l'environnement. Le pays devrait se fixer pour priorité la poursuite déterminée de cet effort. La quasi-totalité des plans et

© OCDE 2007

programmes d'investissement régionaux ont été agréés par les gouvernements fédéral et des États ou Territoires concernés; convenablement mis en œuvre, ils concourront dans une large mesure à rendre l'agriculture plus durable. Au niveau des exploitations, le *programme Landcare* de conservation des terres, auquel participent près de 40 % des propriétaires fonciers, a contribué au développement d'*une culture de la conservation* et encouragé des pratiques de gestion des terres plus respectueuses de l'environnement. En 2004, tous les gouvernements australiens sont convenus de faire cesser la destruction de la végétation indigène par le *défrichement*. Les gouvernements s'attachent aussi à élaborer et à mettre à l'essai, dans le cadre de projets pilotes, des instruments de marché qui visent à protéger et à accroître la végétation indigène sur les terres privées. L'éventail des programmes stratégiques financés par la Fédération et par les États et Territoires a stimulé et continue de stimuler des avancées notables.

Malgré ces progrès, il reste beaucoup à faire pour améliorer la durabilité du secteur agricole australien. Il faudra notamment traiter un certain nombre de *problèmes hérités du passé*, dont les effets négatifs cumulés de certaines pratiques agricoles (surpâturage, défrichement, irrigation peu rationnelle, par exemple), qui ont amplifié la salinité et l'acidité des sols, l'érosion et les dégâts causés par les ravageurs. Cette démarche sera compliquée par les incidences prévues de la modification du climat. La réussite des plans et des programmes en cours sera très largement tributaire du bon fonctionnement des organismes de gestion des ressources naturelles, dont certains sont relativement nouveaux et n'ont pas encore été véritablement mis à l'épreuve, ainsi que de la mise en place *d'incitations économiques et de prix* idoines pour l'eau, les terres et les ressources des écosystèmes. Les problèmes de *salinité* et d'*acidité* risquent de se poser à plus grande échelle si les mesures ambitieuses qui ont été prises ne sont pas pleinement appliquées. L'utilisation d'*engrais azotés* a augmenté durant la période examinée, et dans les régions où est pratiquée une agriculture intensive, les engrais entraînent l'eutrophisation des masses d'eau douce et des eaux marines. Les informations utiles à l'action des pouvoirs publics font cruellement défaut au sujet de l'évolution de l'utilisation de *pesticides* et des résidus de ces substances présents dans les aliments, les organismes et les écosystèmes. Même si la situation a évolué dans le bon sens récemment dans certaines régions, le rendement hydraulique de l'irrigation pourrait être amélioré par des mesures de lutte contre les *fuites et l'évaporation* au niveau des rigoles et des réservoirs. Les graves sécheresses qui ont touché le pays depuis 2000 ont donné lieu au versement répété d'importantes indemnités sécheresse. Pour nombre de terres agricoles, une question économique difficile est de savoir s'il ne serait pas plus rationnel d'inciter les agriculteurs à abandonner toute activité agricole, afin de pouvoir capter les avantages découlant de la biodiversité, du patrimoine naturel et du potentiel touristique des terres remises en état.

♦ ♦ ♦

© OCDE 2007

1. Objectifs de politique agricole liés à l'environnement

L'agriculture, en particulier le pâturage extensif pratiqué sur les terrains de parcours, a longtemps été emblématique de l'histoire et de l'identité australiennes. Bien qu'elle ne représente plus qu'une part assez modeste de l'activité économique du pays (encadré 6.1), son *empreinte sur l'environnement reste profonde*. Plus de 60 % du territoire national (460 millions ha) lui est consacré (tableau 6.1), l'irrigation représentant les deux tiers de la consommation totale d'eau extraite (encadré 2.3). Le coût annuel de la dégradation des terres et des eaux causée par le problème croissant de la salinité des terres arides est estimé à 3.5 milliards AUD (Auditor General, 2004). Les conséquences du surpâturage et du défrichement mettent en péril la durabilité de l'agriculture et la biodiversité indigène. Inversement, la fragilité de la base de ressources naturelles et les conditions environnementales locales (sécheresses fréquentes, sols naturellement salés, etc.) menacent la pérennité de la production agricole. À long terme, l'évolution climatique pourrait également beaucoup influer sur l'agriculture australienne.

Depuis les années 90, l'Australie a *abandonné les politiques agricoles traditionnelles fondées sur les exploitations et l'octroi de subventions en échange de services*. Ses mesures agro-environnementales s'inscrivent désormais dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles, y compris du paysage. Grâce au Fonds pour le patrimoine naturel (NHT), les politiques de gestion des terres présentent un fort degré d'intégration, qu'il s'agisse d'agriculture et de sylviculture ou de la protection de la nature et de la biodiversité. Cette nouvelle approche semble très prometteuse, mais le *passage à l'agriculture durable* prendra du temps et il importe de ne pas se décourager devant l'insuffisance des premiers résultats. En tout état de cause, des problèmes comme la rareté de l'eau affectent aussi les villes et les zones urbaines. Il incombera au secteur agricole ainsi qu'aux pouvoirs publics de prouver que l'injection massive et répétée de fonds publics dans les zones rurales produit des résultats.

La durabilité des ressources et les dimensions commerciales de l'agriculture font partie des *objectifs globaux assignés au secteur agricole par le gouvernement fédéral*, qui fait référence au développement durable et à la nécessité de préserver la base de ressources naturelles, en même temps qu'il met l'accent sur la rentabilité, la compétitivité, l'enrichissement national et le renforcement des communautés régionales[1]. Dans ce cadre général, une multitude de programmes nationaux variés[2] (en coopération avec les organismes régionaux de gestion des ressources naturelles, les États et les Territoires) traitent directement ou indirectement des questions liées à l'agriculture et à l'environnement.

© OCDE 2007

Encadré 6.1 **Agriculture**

En Australie, l'agriculture génère moins de *3 % du PIB* et représente près de *25 % des exportations* et 4 % de la population active (2004-05). Une part beaucoup plus importante du PIB provient des industries secondaires qui apportent une valeur ajoutée aux produits agricoles; la production agricole représente 8 % du PIB. L'agriculture a connu une croissance supérieure à 50 % entre le début des années 80 et 2004-05, mais parallèlement la croissance plus rapide d'autres secteurs (dont les services, l'exploitation minière et la transformation) a fait tomber sa part du PIB d'environ 3.6 % à 2.7 % (ABARE, 2006a). Le soutien à l'agriculture australienne est l'un des plus faibles de la zone OCDE. Celui aux producteurs, mesuré par l'estimation du soutien aux producteurs de l'OCDE, a continué de chuter pendant la période considérée, passant de 7 % en 1998 à 5 % en 2005 (figure 6.1).

Durant la période couverte par l'examen, on a assisté à la *déréglementation* de plusieurs secteurs agricoles. Par exemple, dans le secteur laitier, les prix au départ de l'exploitation ont été déréglementés en 2000 dans tous les États et Territoires. L'aide à l'ajustement structurel dont bénéficient les exploitants agricoles (dans le cadre d'un plan de relance) prendra fin en 2008. Le secteur de la laine a été privatisé en 1999, les principaux organismes de la filière étant aujourd'hui dirigés par les producteurs eux-mêmes. Une évolution similaire a été constatée pour l'élevage porcin et la production d'œufs.

L'Australie joue un rôle important dans les *échanges mondiaux* de plusieurs produits de base et, depuis ces deux dernières décennies, son agriculture est de plus en plus exportatrice. Environ deux tiers de la production agricole sont exportés, dont la laine (95 %), le bœuf, le sucre et le blé (65-75 %), la viande ovine, le vin et les produits laitiers (50-60 %). La production de biocarburant (notamment à partir de la canne à sucre) a progressé. Le cheptel vif australien est le deuxième de l'OCDE en importance (derrière les États-Unis), avec l'équivalent de 283 millions de têtes d'ovins. Il comprend environ 28 millions de bovins, 106 millions d'ovins et 3 millions de porcins (figure 6.2).

Le secteur agricole a connu un *changement structurel considérable*. Au cours des vingt années qui ont précédé 2005-06, la taille moyenne des exploitations a crû, sur l'ensemble du secteur, de 23 % et le nombre des exploitations a chuté de 25 %, entraînant un recul de 9 % des terres agricoles (ABARE, 2006a). Dans le même temps, le nombre des entreprises agricoles consacrées à la cueillette est tombé de 39 000 à 30 500, soit un déclin de 22 %; la superficie cultivée moyenne par exploitation est passée de 450 ha à 710 ha, soit une hausse de 58 %.

Les petites *exploitations familiales* sont caractéristiques du secteur : 63 % des exploitations comptent moins de 500 ha et 99 % sont familiales, malgré une tendance persistante à l'augmentation de la taille des exploitations. On observe l'importance croissante des emplois non agricoles pour maintenir le niveau des revenus agricoles familiaux. Près de 45 % des familles exploitantes tirent désormais des revenus d'emplois non agricoles (jusqu'à 30 % en 1990), avec des revenus moyens de 33 500 AUD en 2003-04.

© OCDE 2007

Encadré 6.1 **Agriculture** *(suite)*

L'agriculture extensive* reste compétitive sur le plan international grâce à une *productivité en hausse*, surtout en ce qui concerne la culture céréalière et la cueillette, nettement moins pour l'élevage ovin et bovin et pour les produits laitiers. Pour la cueillette, la productivité totale des facteurs (la valeur de la production par rapport à la valeur des intrants utilisés) a progressé en moyenne de 2.7 % par an de 1977-78 à 2003-04; relativement bons, ces résultats peuvent être imputés à divers facteurs, dont : une mécanisation accrue, des herbicides et pesticides plus efficaces, de meilleures rotations culturales, des variétés plus rentables (le coton transgénique est prédominant, par exemple), des exploitations mieux gérées et de meilleures stratégies commerciales (ABARE, 2006a).

* L'agriculture extensive est pratiquée pour les cultures céréalières, la production ovine et bovine, et les parcs d'engraissement des bovins.

Tableau 6.1 **Utilisation des terres agricoles**

(%)

Utilisation des terres	% de la superficie totale des terres
Pâturage naturel (parcours)	56.0
Pâturage non irrigué (pâtures améliorées)	2.5
Cueillette	2.8
Horticulture	< 1.0
Irrigation	< 1.0
Surface agricole totale	61.5

Source : Australian State of the Environment Committee (2006).

Parmi les principales initiatives nationales sur les *questions agro-environnementales* figurent :

– Le Programme national de conservation des terres (NLP), administré par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Forêts. Depuis sa création en 1992, il encourage les agriculteurs à pratiquer une gestion durable des ressources, à

© OCDE 2007

Figure 6.1 **Subventions agricoles**

Estimation du soutien aux producteurs[a], 1986-2005

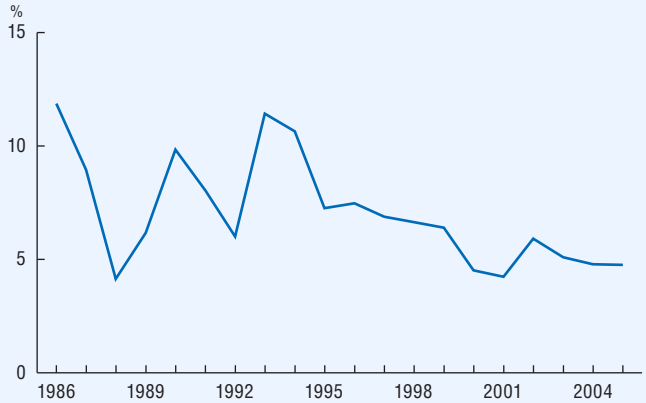

a) ESP (estimation du soutien aux producteurs) : transferts aux producteurs en pourcentage de leurs revenus bruts.
Source : Base de données de l'OCDE ESP/ESC, 2006.

Figure 6.2 **Cheptel**[a], 1986-2005

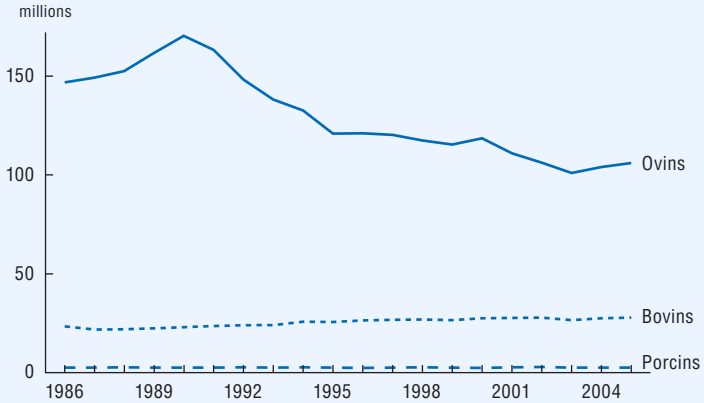

a) Totalisant 283 millions d'équivalent têtes d'ovins (inclut les caprins, les volailles, chevaux, mules et ânes) en 2005 ; fondé sur des coefficients d'équivalence en terme d'excréments : 1 cheval = 4.8 ovins ; 1 porcin = 1 caprin = 1 ovin ; 1 volaille = 0.1 ovin ; 1 bovin = 6 ovins.
Source : FAO (2006), données FAOSTAT.

© OCDE 2007

œuvrer pour la conservation des sols, ainsi qu'à améliorer leur productivité, leur rentabilité et l'état des ressources naturelles, tant au sein de l'exploitation qu'en dehors. Il incite à la participation de la population et des industriels et plaide en faveur d'une gestion planifiée des ressources naturelles (encadré 6.2).

Encadré 6.2 **Une approche volontaire : la conservation des sols**

Le Programme national de conservation des terres (NLP) a été instauré en 1992, entre autres mécanismes, par le gouvernement fédéral pour favoriser les écosystèmes durables, au profit essentiellement de l'agriculture durable et d'une meilleure gestion des ressources naturelles de base (comme le sol, l'eau et la végétation) au niveau des exploitations. Administré par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Forêts, ce programme prévoit un soutien à la *protection volontaire des sols*.

Le *mouvement* de conservation des sols a commencé au milieu des années 80. Puis il s'est considérablement étendu, puisqu'il mobilise environ 4 500 associations dans le pays. Les membres de ces associations représentent près de *40 % des exploitants, contre 32 %* lors du précédent examen de l'OCDE. La conservation des sols jouit d'une reconnaissance et d'un soutien publics très forts : 85 % de l'opinion publique y voit un moyen essentiel pour gérer les ressources naturelles et préserver l'environnement.

D'après une étude réalisée en 2003 dans le cadre du Programme national de conservation des terres, le financement des associations de conservation des sols a permis, avec d'autres formes de soutien prévues par le programme, de sensibiliser les acteurs du secteur et de renforcer efficacement les compétences, favorisant le transfert de connaissances et l'adoption de meilleures pratiques agricoles. Toujours selon cette étude, *75 % des exploitants de l'agriculture extensive et des producteurs laitiers et 50 % de l'ensemble des agriculteurs* s'adressent aux associations de conservation des sols pour s'informer sur la gestion des exploitations agricoles. Les exploitants qui participent à la protection des terres semblent obtenir de meilleurs résultats que les autres dans la mesure où ils adoptent tout un éventail de pratiques améliorées de gestion des ressources naturelles et de production durable, dont le travail minimum du sol, le cloisonnement des sols dégradés, le suivi de la végétation et le contrôle des ennemis des cultures et des plantes nuisibles.

Le mouvement de conservation des sols est assimilé en Australie à un *facteur* puissant et efficace *de changement paysager*. Cependant, la *majorité des exploitants ne participe pas* au Programme national de conservation des terres et l'*efficacité des approches volontaires* doit être comparée à celle des instruments de réglementation et des outils économiques. Étant donné en outre l'ampleur des problèmes de gestion des ressources naturelles auxquels est confrontée l'Australie, les bienfaits des nouvelles pratiques adoptées au niveau des exploitations et des localités ne se traduisent pas nécessairement par des améliorations constatées à l'échelle régionale. Il est probable en particulier que les programmes de conservation des terres aient une influence négligeable sur les questions régionales comme la salinité des terres arides.

© OCDE 2007

– L'utilisation durable des ressources naturelles par l'agriculture constitue un objectif-clé du Fonds pour le patrimoine naturel. Institué en 1997, ce fonds anime des programmes conjointement avec les États et les Territoires, au travers de 56 organismes régionaux chargés d'élaborer et de mettre en œuvre les plans de gestion des ressources naturelles, ainsi que les stratégies d'investissement correspondantes (chapitres 2, 3)[3].

– Le Plan national d'action contre la salinité et pour la qualité de l'eau (NAP) soutient des actions coordonnées à l'échelle régionale sur le problème de la salinité de l'eau. Depuis 2001, tous les États et les Territoires ont signé des accords bilatéraux avec le gouvernement fédéral ; 1.4 milliard AUD ont été engagés en sept ans, dont la moitié par la Fédération et l'autre moitié par les États et les Territoires (chapitres 2 et 3).

– L'Initiative nationale sur l'eau (NWI) vise à améliorer la productivité et l'efficacité de l'utilisation de l'eau, à soutenir les collectivités rurales et urbaines et à assurer la salubrité des systèmes fluviaux et des eaux souterraines (chapitre 2).

– Le Programme de bonne gestion de l'environnement, annoncé en 2007, mettra l'accent sur la protection, la réhabilitation et l'amélioration à long terme d'actifs environnementaux choisis.

Parmi les autres initiatives, on peut citer le Cadre national de gestion et de surveillance de la végétation indigène d'Australie (2000), la Stratégie nationale de lutte contre les plantes nuisibles (chapitre 3) et le Programme national de lutte contre les animaux retournés à l'état sauvage.

2. Gestion des incidences sur la qualité des sols

2.1 Érosion

Beaucoup des *terres agricoles* australiennes *rencontrent des problèmes de dégradation*. C'est le continent habité qui dans son ensemble est le plus sec. Peu de ses sols se prêtent naturellement à l'agriculture intensive, puisqu'ils sont peu profonds, salés et pauvres en nutriments. Les précipitations annuelles sont inférieures à 600 mm sur 80 % du territoire et les taux d'évaporation sont élevés. En outre, le climat se caractérise par des sécheresses fréquentes (chapitre 2).

Le surpâturage et le défrichement pratiqués par le passé ont fait disparaître une part importante de la végétation et accéléré *l'érosion, dégradant les paysages de façon irréversible*. Des études ont montré que plus de 70 % de la zone d'utilisation agricole intensive[4] présentaient des taux d'érosion dix fois supérieurs au taux

© OCDE 2007

d'érosion naturel moyen. De manière générale, les taux d'érosion dépassent également de beaucoup le seuil de la décomposition organique. Si les taux de perte sont plus élevés sur les terres de culture plus érodables, près des trois quarts des pertes en terre totales ont lieu sur les prairies naturelles pâturées extensivement en raison de leur étendue (Gleeson et Dalley, 2006).

Au cours des vingt dernières années, la principale mesure pour stopper l'érosion des sols et préserver les ressources naturelles a été d'*inciter les exploitants à adopter une gestion durable des terres* sur la base du volontariat. Cette campagne de protection des terres s'est considérablement étendue, puisqu'elle mobilise environ 4 500 associations et près de 40 % des agriculteurs du pays. Néanmoins, étant donné l'ampleur et l'échelle des problèmes auxquels est confrontée l'Australie, l'évolution des pratiques des exploitants sur leur propriété et plus largement au niveau local ne se traduit pas automatiquement par une amélioration de l'état des ressources sur le plan régional (notamment en ce qui concerne la salinité). À ce jour, le résultat le plus important engrangé par ce type d'activité de sensibilisation est probablement un changement d'attitude chez les cultivateurs (encadré 6.2).

À l'issue d'une étude menée en 2003 par le Programme national de conservation des terres (NLP), le gouvernement fédéral *a réaffirmé son engagement dans ce domaine*. Le NLP est financé à hauteur d'environ 40 millions AUD par an.

2.2 Salinité

Les changements d'affectation des terres ont exacerbé les problèmes naturels de salinité. L'Australie présente des caractéristiques géologiques et climatiques propices à la concentration de sel, puisqu'elle associe des terrains généralement plats à de faibles précipitations, à un fort taux d'évaporation et à un drainage de sub-surface vers la mer très limité. Le défrichement, pratiqué à grande échelle pour l'agriculture, ainsi que l'irrigation ont modifié l'équilibre des nappes souterraines, faisant remonter le sel. Cela s'est nettement répercuté sur la qualité des eaux et des sols et sur les écosystèmes. Parmi les coûts induits par la salinité[5] figurent la perte de terres productives pour l'agriculture, la diminution des rendements et les dommages portés aux infrastructures, notamment aux routes et aux bâtiments.

Le coût annuel de la dégradation des terres et des eaux causée par le seul problème de la salinité croissante des terres arides est *estimé à 3.5 milliards AUD* (Auditor General, 2004). Environ 20 000 exploitations et 2 millions ha de terres agricoles ont été répertoriés comme présentant des signes de salinité (ABS, 2002). L'État le plus touché est l'Australie-Occidentale, avec 7 000 exploitations et 1.2 million ha concernés. Sur les terres agricoles affectées par la salinité, 800 000 ha

© OCDE 2007

sont impropres à la production. D'après les estimations, environ 5.7 millions ha de terres agricoles présentent un fort potentiel de salinisation; ce chiffre pourrait atteindre 17 millions ha (soit près de 4 % de l'ensemble des terres agricoles) d'ici à 2050 si des contrôles efficaces ne sont pas mis en œuvre.

Pour *enrayer le problème*, le gouvernement fédéral a lancé en 2000 un Plan national d'action contre la salinité et pour la qualité de l'eau (NAP), première mesure nationale sur la question. Ce plan vise les 21 régions les plus touchées par les problèmes de salinité et de qualité de l'eau au travers de plans régionaux de gestion des ressources naturelles (et non par le biais de projets individuels) élaborés par les collectivités locales (chapitre 3). L'objectif est que tous les échelons administratifs, les collectivités, les propriétaires terriens et les entreprises collaborent à la gestion de la qualité de l'eau et des problèmes de salinité. L'essentiel des fonds du NAP est utilisé à l'aménagement des bassins versants, au renforcement des capacités pour l'évolution des pratiques de gestion et à la diffusion de l'information. Certains subsides sont néanmoins consacrés à des activités comme la replantation ou la stabilisation des berges.

À terme, une adaptation des pratiques d'utilisation des terres à l'échelle du paysage sera nécessaire. Il est pour l'instant *trop tôt pour évaluer l'efficacité du NAP en termes de résultats sur le terrain*. Enrayer la salinisation des terres arides requerra des efforts de longue haleine, bien au-delà des sept ans prévus par le Plan. Le phénomène de la salinisation implique en effet des processus spatio-temporels complexes. Nous avons encore beaucoup à apprendre sur l'incidence exacte de nos mesures de gestion des terres sur la salinité. La réussite du NAP dépend en dernière instance du comportement des exploitants : il est donc indispensable que le secteur agricole continue de prendre activement part aux mesures régionales de gestion des ressources naturelles.

Le *Programme pilote national pour les instruments de marché*, un sous-programme du NAP, vise à explorer les potentialités du recours aux instruments de marché dans la gestion des ressources naturelles, en particulier de la salinité et de la qualité de l'eau (chapitre 3). D'autres programmes du NHT encouragent l'utilisation de systèmes de gestion environnementale dans les exploitations (encadré 6.3).

2.3 Acidité

L'acidification est un aspect majeur de la dégradation des sols en Australie. D'après l'Audit national des ressources foncières et hydriques (NLWRA), *environ 50 millions ha, soit près de 11 % de l'ensemble des terres cultivées, présentent un pH inférieur à 5.5*. En outre, si l'on ne fait rien, la superficie affectée pourrait s'élever à

© OCDE 2007

Encadré 6.3 **Efforts pour persuader les exploitants agricoles d'adopter des systèmes de gestion environnementale**

Les gouvernements australiens gèrent une multitude de programmes qui visent, au moins en partie, à sensibiliser et à informer les exploitants agricoles sur la gestion des ressources naturelles et environnementales. En ce sens, les *systèmes de gestion environnementale pratiqués dans les exploitations* sont une transition possible entre des connaissances approfondies et de meilleures pratiques de gestion. Ces systèmes se traduisent par différents avantages : une meilleure gestion de l'impact de l'agriculture sur l'environnement; de meilleurs résultats en termes de ressources naturelles et une agriculture durable; la capacité d'accéder au marché; une meilleure image de l'agriculture pour la collectivité; des processus de gestion adaptative pour consolider et rationaliser une série de processus complémentaires, dont l'aménagement de l'espace, l'assurance-qualité, de meilleures pratiques de gestion, et une efficacité accrue. Associés à des dispositifs de marquage (produits agricoles durables, par exemple), les systèmes de gestion environnementale soumis à des contrôles indépendants peuvent conférer un avantage tarifaire sur les marchés national et international.

En 2002, le Conseil ministériel de la gestion des ressources naturelles a avalisé un document intitulé « cadre national australien pour les systèmes de gestion environnementale en agriculture : partenariats pour une agriculture durable », et adopté un plan national de mise en œuvre sur cinq ans. Le financement de ce plan (20.2 millions AUD) par le Fonds pour le patrimoine naturel encourage le recours à des systèmes de gestion environnementale dans le secteur agricole. Deux programmes ont ainsi été mis sur pied. Premièrement, le *Programme pilote national* (8.5 millions AUD) lancé en 2003 avec 16 projets pilotes sur l'ensemble du territoire visait à développer et à évaluer les systèmes de gestion environnementale du niveau de l'entreprise à celui des bassins d'alimentation. Deuxièmement, le programme de promotion de la gestion environnementale « *Pathways to Industry* » (11.7 millions AUD) implique 19 organismes sectoriels, sociétés de recherche et développement et associations agricoles.

Ces deux programmes ont récemment fait l'objet d'*examens à mi-parcours*. Si les avancées réalisées semblent satisfaisantes dans l'ensemble, les bienfaits tangibles pour l'environnement tardent à se faire sentir. De plus, les outils de gestion environnementale semble-t-il trop nombreux risquent d'introduire une confusion sur la terminologie employée et les liens existants avec d'autres systèmes. D'après une évaluation des projets pilotes menés au Queensland, si les exploitants ont montré au départ un intérêt plus fort que celui attendu, relativement peu d'entre eux ont retenu les systèmes de gestion environnementale comme outils d'amélioration continue, à l'issue de la première étape du processus.

Source : Environmental Management Systems Implementation Working Group (2003); Pahl et al. (2006).

© OCDE 2007

99 millions ha dans les dix prochaines années. Les sols australiens sont généralement acides du fait de leur ancienneté géologique et ont été lessivés de l'essentiel de leurs minéraux. Quoi qu'il en soit, les pratiques agricoles (et en particulier la consommation d'engrais acidifiants) peuvent aggraver le problème[6]. L'acidité des sols touche souvent les régions côtières de faible altitude, en particulier les anciennes zones de mangrove défrichées pour l'agriculture ou l'urbanisation. L'exposition à l'atmosphère des *sols sulfatés acides* (pH inférieur à 3.5) des zones côtières produit de l'acide sulfurique, ce qui détériore la qualité de l'eau des fleuves et des estuaires, et y tue bien souvent les poissons.

Bien que l'opinion publique ait une conscience plus aiguë du danger que représente la salinité des sols, *leur acidité concerne actuellement huit à neuf fois plus de terres que la salinité des zones arides*. Pour appréhender l'étendue du problème, il faut savoir que d'après le NLWRA, porter le pH de l'ensemble des sols australiens à 5.5 nécessiterait l'application (en une fois) de 66 millions de tonnes d'engrais calciques. Le NLWRA estime la consommation actuelle d'engrais calciques à près de 2 millions de tonnes par an, ce qui ne suffit pas à traiter les problèmes d'acidité existants, d'autant moins que l'acidification se poursuit.

2.4 Produits agrochimiques

Les vastes étendues pastorales non améliorées, constituées d'herbages et de zones boisées indigènes où n'est utilisé aucun produit agrochimique (pesticides et engrais commerciaux, entre autres), expliquent que *le taux de consommation de produits agrochimiques* soit très faible en Australie par rapport à la plupart des pays. Les excédents d'azote et de phosphore (calculés d'après les méthodes de l'OCDE) comptent également parmi les plus bas de la zone OCDE.

Engrais commerciaux

Néanmoins, les gains de productivité enregistrés dans les zones d'utilisation plus intensive ont en grande partie été obtenus grâce à l'emploi plus important de produits agrochimiques. La consommation totale d'engrais commerciaux (azote, phosphore et potassium) a augmenté de 126 % au cours des 20 dernières années (passant de 730 000 à 1 647 900 tonnes) (figure 6.3). Même si l'utilisation de phosphore et de potassium a progressé pendant la période considérée, c'est la consommation d'azote, presque multipliée par cinq, qui explique en grande partie cette augmentation. La consommation d'azote a continué de croître tout au long de la période étudiée, quoiqu'à un rythme moins soutenu du fait des sécheresses de ces dernières années (FIFA, 2006). Ces tendances contrastent très nettement avec celles observées dans la plupart des autres pays de l'OCDE.

© OCDE 2007

Figure 6.3 **Évolution des ventes d'engrais,** 1983- 2005

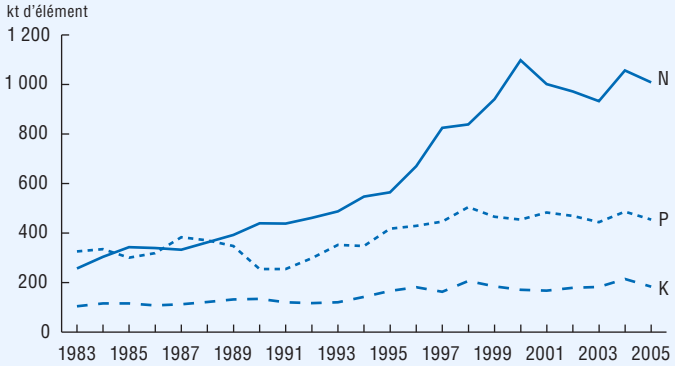

Source : FAO (2004), données FAOSTAT ; FIFA ; OCDE, Direction de l'environnement.

Les éléments fertilisants produits par l'important cheptel (équivalant à 283 millions de têtes d'ovins), ainsi que la médiocre gestion du fumier contribuent à la pollution de l'eau et de l'air. La forte *consommation d'engrais commerciaux est aussi à l'origine de graves problèmes de pollution* de l'eau douce comme de l'eau de mer (chapitre 2). L'opinion publique s'inquiète particulièrement des effets sur le récif de la Grande Barrière et sur les environnements côtiers adjacents (encadré 2.5); ce problème a également suscité l'attention dans le bassin Murray-Darling. Bien que l'agriculture ne soit pas seule responsable de l'eutrophisation des eaux, il n'y a guère de doute que l'utilisation inefficace d'engrais, les mauvaises pratiques d'entreposage et de manutention, ainsi qu'une gestion agricole inappropriée y contribuent beaucoup. On s'est attaqué à ces problèmes par le biais de programmes mis en place par le secteur ou, dans certains États, par des législations destinées à rendre les techniques d'utilisation des engrais plus efficaces et respectueuses de l'environnement.

Pesticides et autres produits agrochimiques

Les *pesticides* (insecticides, herbicides et fongicides) et les *activateurs de croissance* utilisés en Australie représentent plus de 35 000 tonnes de matière active par an. L'*herbicide* le plus couramment utilisé est le glyphosate (environ 15 000 tonnes par an), un produit non sélectif à large spectre, de post-levée. L'utilisation d'herbicides a permis l'adoption de pratiques de conservation et de techniques de culture simplifiées, qui réduisent l'érosion des sols. Une étude récente a montré qu'environ 70 % des cultivateurs ont adopté des pratiques d'épandage direct

© OCDE 2007

et de travail minimum du sol[7] (ABARE, 2006b). Le principal produit chimique utilisé pour la *gestion des ravageurs* est le « 1080 » (monofluoroacétate de sodium). L'utilisation de ce produit controversé a récemment été étudiée par l'autorité australienne compétente en matière de pesticides et de médicaments vétérinaires, qui a conclu que les effets négatifs du produit sur l'environnement sont minimes par rapport à ses avantages tant agricoles qu'environnementaux (réduction des dommages causés à la faune et à la flore indigènes par les ravageurs).

L'utilisation du *bromure de méthyle* a été abandonnée dans les pays développés en 2005, dans le cadre du *Protocole de Montréal*, à l'exception de certains cas bénéficiant d'exemptions. En Australie, sa consommation est tombée de 652 tonnes de PDO[8] en 1993 à 70 tonnes en 2005. Alors que les producteurs de fraises ont largement remplacé le bromure de méthyle par de la Telone C35, les producteurs de fraisiers continuent de s'en servir en l'absence apparente d'autre technique praticable. À la demande du secteur, l'Australie continue de solliciter des exemptions dans le cadre du Protocole de Montréal, tandis que les recherches se poursuivent sur les solutions de substitution (chapitre 8).

Les producteurs de sucre et de coton comptent parmi les plus grands consommateurs de pesticides. Un audit environnemental de la filière sucrière indique que seule une faible proportion des agriculteurs pratique des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs (DAFF, 2004). Néanmoins, dans les régions productrices de coton d'Australie orientale, les concentrations de pesticides dans les eaux de surface dépassent les normes établies pour l'eau potable dans seulement 10 % des échantillons (AATSE, 2002), et 50 % des terres réservées au coton sont cultivées conformément aux codes de bonne pratique.

Intentions et mesures

Plusieurs *initiatives financées par le secteur public et orchestrées par l'industrie* sont en cours de mise en œuvre pour gérer les incidences environnementales de la consommation excessive de produits agrochimiques. Parmi ces initiatives figurent : le Programme national de conservation des terres, qui finance le *FertCare*, par le biais d'associations du secteur des engrais, pour encourager le développement de pratiques agricoles qui, entre autres, « gèrent efficacement les risques environnementaux associés à l'utilisation de fertilisants »; un partenariat, « La production laitière de demain », entre l'industrie laitière et les responsables de bassins versants, visant à fixer des objectifs de gestion agricole qui contribuent à la salubrité des bassins et des communautés; enfin, des initiatives dans le cadre du programme de promotion de la gestion environnementale « Pathways to Industry », destinées à aider les agriculteurs des secteurs laitier, cotonnier, rizicole, viticole, horticole et de l'agriculture

© OCDE 2007

biologique à améliorer leurs pratiques (y compris en matière d'engrais et de pesticides), ainsi que la qualité des sols.

Il est difficile d'évaluer l'incidence de ce type de programmes volontaires sur la consommation de produits chimiques, car on *manque cruellement d'informations fiables* sur la question. L'Inventaire national des polluants ne donne aucun chiffre sur les produits chimiques agricoles ou vétérinaires. En outre, il existe peu d'informations systématiques sur la présence et les risques induits par les résidus de pesticides dans les sols, l'eau et les organismes vivants. En 2002, une étude consacrée à la consommation de pesticides en Australie i) recommandait l'établissement d'un programme global de suivi environnemental à l'échelle nationale, et ii) demandait que l'on supervise avec plus d'attention les effets biologiques des pesticides sur les organismes et les écosystèmes, au lieu de se contenter de tester les effets de concentration dans les différentes espèces (AATSE, 2002).

3. Gestion des incidences sur l'eau

Agriculture irriguée

Le secteur agricole est de loin le *plus grand consommateur d'eau d'Australie*, puisqu'il représente en moyenne près de 70 % de l'eau prélevée annuellement par les zones rurales, l'industrie et les ménages (Government of Australia, 2007). En 2003-04, environ 10 000 gigalitres[9] (Gl) d'eau ont été utilisés pour irriguer l'agriculture[10].

Bien qu'elle n'occupe que 0.5 % de l'ensemble des terres agricoles (2.4 millions ha en 2003-04), *l'agriculture irriguée génère environ 23 % de la valeur brute de la production agricole totale*, soit 9 milliards AUD en 2003-04. L'horticulture contribue pour 52 % à ce chiffre (tout en ne consommant que 19 % de l'eau irriguée), contre 48 % pour les pâturages et les cultures extensives (qui utilisent 81 % des eaux d'irrigation) (chapitre 2). La superficie des terres irriguées a progressé de 22 % et le total de l'eau consommée de 7.5 % entre 1995-96 et 2000-01, l'essentiel de cette croissance provenant du Queensland. Le bassin Murray-Darling est la principale région d'irrigation (représentant d'après les estimations entre 70 % et 72 % du total des eaux irriguées) (chapitre 2); son bassin versant s'étend sur plus d'un million km^2, soit 14 % de la masse continentale australienne, au travers de la Nouvelle-Galles du Sud, du Victoria, du Queensland et de l'Australie-Méridionale. Une ventilation par État montre que l'essentiel de l'eau consommée par l'agriculture australienne est utilisé par la Nouvelle-Galles du Sud (44 %), suivie du Victoria (22 %) et du Queensland (21 %).

© OCDE 2007

Sur l'ensemble des irrigants à l'échelle nationale, *un tiers environ ont recours à l'irrigation de pâturages*. En 2003-04, cette irrigation représentait 32.6 % de la superficie totale des cultures irriguées et 29.5 % du volume total d'eau d'irrigation. Les zones de pacage sont les principales utilisatrices d'eau d'irrigation dans plusieurs États et Territoires (notamment dans le Victoria et en Tasmanie, où elles comptent respectivement pour 68 % et 52.7 % de l'eau utilisée).

Parmi les autres secteurs tributaires de l'irrigation figurent *le secteur laitier et les produits de base* comme le riz, le coton, la vigne et autres fruits, les légumes et le sucre. *La production laitière* existe dans tous les États mais est surtout concentrée dans le Victoria, où se situent 60 % des exploitations du secteur. Plus de 50 % des producteurs de lait pratiquent l'irrigation. Environ 6.4 % des irrigants irriguent la *canne à sucre*, principale culture irriguée dans le Queensland (1 110 Gl). La canne à sucre représentait 42.5 % du total des eaux d'irrigation utilisées dans cet État en 2004-05, soit un recul par rapport aux 47.2 % de 2003-04. Environ 1.9 % des irrigants utilisent l'eau pour le *coton*, qui consomme 18 % de l'ensemble de l'eau irriguée. L'irrigation du coton a beaucoup crû en 2004-05, les superficies irriguées et le volume d'eau utilisé ayant progressé de 46 % par rapport à l'année précédente. L'utilisation la plus intensive de l'eau d'irrigation est destinée au coton et au riz (avec un taux d'application moyen de 6.7 et 12.4 Ml[11] par hectare irrigué respectivement). Près de 70 % du coton australien et presque tout le riz sont produits en Nouvelle-Galles du Sud.

Pour une utilisation de l'eau plus efficace

Certains indicateurs montrent que l'*utilisation de l'eau par l'agriculture gagne en efficacité*. Ainsi, les taux d'application sont tombés de 7.5 à 4.3 Ml par hectare irrigué entre 1996-97 et 2003-04, bien qu'environ 40 % de l'eau seulement soit utilisée suivant des méthodes d'irrigation techniquement plus efficientes (ABS, 2005). Quoi qu'il en soit, l'agriculture n'utilise toujours pas l'eau aussi efficacement qu'elle le pourrait. Entre 10 % et 30 % de l'eau détournée des rivières vers les systèmes d'irrigation se perd avant d'avoir atteint l'exploitation, par fuites ou par évaporation. Jusqu'à 20 % de l'eau acheminée jusqu'à l'exploitation peut ensuite se perdre dans les réseaux de distribution internes et près de 60 % est utilisée suivant des méthodes inefficaces d'irrigation par gravité (c'est-à-dire continue) à volumes élevés. Plus de 10 % à 15 % de l'eau consacrée aux cultures est ainsi perdue par excès d'irrigation, alors que de meilleures prévisions et mesures permettraient d'adapter avec exactitude l'arrosage aux besoins des cultures. L'imprécision du comptage des volumes d'eau prélevés et l'utilisation qui en est faite dans les exploitations conduisent à une surconsommation, tant intentionnelle qu'involontaire.

© OCDE 2007

Pour améliorer l'efficacité de leur utilisation de l'eau, les irrigants bénéficient de *conseils techniques* qui leur sont par exemple prodigués par le Programme national en faveur d'une irrigation durable, mis en place par Ressources foncières et hydriques Australie. L'augmentation des *redevances eau* (correspondant au coût d'acheminement de l'eau jusqu'à l'exploitation) a également joué un rôle incitatif : en effet celles-ci ont en moyenne doublé en termes réels entre 1996 et 2004, à la suite de la sécheresse qui a réduit les volumes d'eau disponibles et contraint les fournisseurs d'eau d'irrigation à augmenter leurs prix unitaires pour répercuter intégralement dans leurs tarifs au consommateur leurs coûts, comme il leur est imposé.

Améliorer la productivité et l'efficacité de l'utilisation de l'eau en Australie est également l'un des principaux objectifs de l'*Initiative nationale sur l'eau* de 2004 (NWI), qui s'efforce d'y parvenir notamment en créant des *droits d'accès à l'eau* plus solidement garantis, en développant les *échanges d'eau* permanentes et en renforçant la confiance des investisseurs du secteur (chapitre 2). Une étude consacrée aux avancées enregistrées par la NWI concluait, en 2006, qu'il existe désormais des facteurs favorables à la réforme, mais qu'il y a encore un long chemin à parcourir avant de parvenir, en pratique, à une gestion durable de l'eau (National Water Commission, 2006).

En janvier 2007, le gouvernement fédéral a proposé un nouveau *Plan national pour la sécurité de l'approvisionnement en eau* bénéficiant d'une dotation de 10 milliards AUD, qui prévoit que la Commission du bassin Murray-Darling (MDBC) devienne une agence gouvernementale chargée de gérer les ressources en eau du bassin. Pour être mis en œuvre, ce plan doit avoir l'accord préalable des gouvernements des États et Territoires concernés. Ce nouveau plan, qui sera mis en œuvre pendant les dix ans qui suivront la date de l'accord final, propose également d'importants investissements destinés à réaliser des économies d'eau.

S'agissant de la *réforme des droits de propriété de l'eau*, tous les États du Bassin Murray-Darling sont allés au-delà d'une simple distinction entre la propriété agricole et les droits d'accès à l'eau : ceux-ci ont été divisés en trois types de droits : quotas d'eau (c'est-à-dire une part des ressources disponibles une fois les besoins environnementaux satisfaits), droits à un certain volume de fourniture et autorisations d'usage par site. L'objectif de cette décomposition en plusieurs éléments est d'accroître encore l'efficience des marchés.

La *solidité des droits d'accès à l'eau* est utilisée par certains États et Territoires comme un avantage concurrentiel pour attirer et retenir les investissements dans le secteur primaire, les industries de transformation et les infrastructures associées. Par exemple, selon le gouvernement de Victoria, son approche des droits d'accès à l'eau permet à son agriculture irriguée de rapporter environ deux fois plus par Ml qu'en

© OCDE 2007

Nouvelle-Galles du Sud (DPI, 2005). Dans les États de Victoria et d'Australie-Méridionale, des droits solidement garantis et la grande fiabilité de l'alimentation en eau attirent les secteurs nécessitant des investissements initiaux plus lourds pour la production de cultures pérennes (vignes, agrumes, amandes), ainsi que pour la production laitière. La Nouvelle-Galles du Sud, où la majorité des irrigants disposent de droits classiques, produit une plus grande proportion de cultures annuelles (riz et autres céréales). Les cultures annuelles permettent une plus grande souplesse, dans la mesure où les riziculteurs, par exemple, peuvent plus aisément s'adapter aux changements tels que les pénuries d'eau ou la fluctuation des prix. Ils peuvent en effet choisir de ne pas planter, de vendre leur quota d'eau temporaire ou de planter une autre culture.

Les *marchés de l'eau* australiens sont encore jeunes, mais les mesures prises jusqu'à présent stimulent déjà les échanges (encadré 2.4). Près de 43 % des exploitations disposant de pâturages irrigués, 36 % de celles qui pratiquent une agriculture extensive irriguée et 27 % des établissements d'horticulture irriguée ont pris part à des échanges sous une forme ou sous une autre depuis 2000-01. Les échanges d'eau sur une base temporaire autorisent l'acquéreur à utiliser le quota d'eau dont il bénéficie de par son droit d'accès à l'eau pour une période d'une saison d'irrigation généralement (mais pouvant aller parfois jusqu'à cinq saisons). Les échanges d'eau sur une base permanente impliquent le transfert définitif du titre à un nouveau porteur.

Dans le cadre de l'Initiative nationale sur l'eau, les gouvernements des États et Territoires sont tenus d'adopter des *dispositifs institutionnels et réglementaires compatibles*, afin de faciliter les échanges entre États et au sein de chaque État. Ils se sont également engagés à harmoniser avant 2007 les disparités constatées en termes de fiabilité de l'allocation des droits, de pertes en eau, de contraintes pesant sur les sources d'alimentation et d'échanges entre systèmes et d'exigences de plafonnement. Malgré cela, les agriculteurs des États de Nouvelle-Galles du Sud, de Victoria et d'Austalie-Méridionale ne bénéficient pas des mêmes conditions d'obtention de l'eau dont ils ont besoin à des fins d'irrigation, et ne jouissent pas tous de le la même fiabilité de l'alimentation.

4. Gestion des incidences sur la biodiversité

L'agriculture procure certes des avantages économiques et sociaux à l'Australie, mais elle exerce aussi une *pression considérable sur sa biodiversité terrestre et aquatique* (chapitre 3). Bien que 87 % de la couverture végétale indigène subsiste, son état est variable, du fait du déclin de nombreuses communautés écologiques.

© OCDE 2007

Certaines d'entre elles occupent moins de 1 % de leur habitat originel en raison des défrichements pratiqués pour l'agriculture, tandis que beaucoup d'autres sont extrêmement dispersées. En outre, les composantes de beaucoup d'écosystèmes, en particulier du sous-étage du couvert forestier, ont été sévèrement mises à mal (Beeton et al., 2006). Un certain nombre de rapports ont montré que l'agriculture constituait la principale source de pollution menaçant les habitats côtiers, et tout spécialement le récif de la Grande Barrière (Productivity Commission, 2003).

Végétation indigène

On a longtemps considéré que le *défrichement de la végétation indigène* pour l'agriculture ou d'autres utilisations des terres (notamment sylviculture, développement urbain, routes) était la principale menace pesant sur la biodiversité indigène (chapitre 3). Au cours des vingt dernières années, les gouvernements des États et Territoires ont peu à peu renforcé la législation destinée à freiner le défrichement de la végétation indigène sur les propriétés privées exploitées par leur propriétaire ou louées à bail. Malgré cela, les effets des défrichements massifs continuent de se faire sentir. En 2004, l'ensemble des gouvernements australiens ont décidé de mettre un terme au défrichement et à la perte de végétation indigène qui en résultait. Dans le cadre du programme Bushcare de protection de la végétation arbustive du NHT, on encourage les agriculteurs à conserver et à reconstituer la végétation indigène, les communautés écologiques menacées et les oiseaux migrateurs. En ce qui concerne le paysage, les plans régionaux de gestion des ressources naturelles orientent les investissements de manière à inverser le déclin qualitatif et quantitatif à long terme de la couverture végétale indigène et à remédier aux problèmes de salinité et de dégradation des terres. Pour l'instant, ces efforts ne peuvent pas toujours s'appuyer sur des règles appropriés dans les plans locaux d'utilisation des terres.

Une étude consacrée en 2004 aux *effets sur l'agriculture des règlements relatifs à la végétation indigène et à la biodiversité* montre que la conception et la mise en œuvre de ces règlements ont donné, dans bien des cas, des résultats inefficients, inefficaces et inéquitables, principalement en termes de manque à produire et d'occasions de développement ratées (Productivity Commission, 2004). L'étude signale également des cas d'infraction à ces règlements (il est difficile de veiller au respect de la réglementation dans des zones peu peuplées), ainsi que des exemples de défrichement effectuées pour prendre de vitesse d'éventuelles réformes. Ces conclusions ont plaidé en faveur de l'adoption d'instruments de marché, destinés à inciter les propriétaires fonciers à protéger la végétation indigène sur leurs terres; ainsi, la biodiversité indigène devient un atout plutôt qu'un inconvénient. Les expériences portant sur les instruments de marché font partie d'un sous-programme

© OCDE 2007

pilote du NAP (tableau 5.5). Les programmes BushTender et BushBroker actuellement mis en œuvre dans l'État de Victoria en sont des exemples (encadré 3.4).

Espèces envahissantes

Les espèces envahissantes, animaux nuisibles ou plantes adventices, représentent elles aussi une menace importante pour le secteur agricole et la biodiversité en Australie. Douze des 17 menaces répertoriées dans le cadre de la loi sur la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité (EPBC) concernent ces espèces (chapitre 3). De nombreux animaux introduits par l'homme, lapins, renards, mais aussi chèvres ou porcs retournés à l'état sauvage, se sont multipliés sur tout le territoire australien[12]; les vertébrés nuisibles constituent environ *10 % de la faune mammifère*. Les plantes exotiques nuisibles représentent, elles, environ 15 % de la flore; d'après les estimations, les adventices coûtent environ *4 milliards AUD par an* aux filières agricoles. Sur les plus de 3.3 milliards AUD dépensés par les agriculteurs en 2004-05 pour des problèmes liés aux sols, à la végétation indigène et à l'eau, plus de 1.1 milliard ont été consacrés à la prévention ou à la gestion des plantes adventices (ABS, 2006).

Les plantes adventices sont combattues de différentes manières, à tous les échelons de l'administration. Les États et les Territoires disposent d'une série de mesures à ce sujet, et en 1997, le gouvernement fédéral a élaboré une *Stratégie nationale de lutte contre les plantes nuisibles* visant une vingtaine d'espèces répertoriées pour leur présence sur l'ensemble du territoire national; une dotation budgétaire de 44.4 millions AUD a été consacrée à cet effet (sur quatre ans, entre 2004-05 et 2007-08). De plus, tous les plans régionaux de gestion des ressources naturelles ont identifié la question des animaux nuisibles et des plantes adventices comme une préoccupation sérieuse, mais la priorité relative et les ressources accordées au problème varient dans le pays en fonction des circonstances régionales. Des doutes sont apparus sur la question de savoir si l'approche actuelle par espèce était la plus efficace; en effet de nombreuses menaces sont d'origine extra-agricole (aménagement du paysage, fourrages, travaux de terrassement) et plus d'efforts devraient porter sur la prévention et la biosécurité.

L'incidence à l'échelle nationale des animaux nuisibles est gérée par le biais du *Programme national de lutte contre les animaux retournés à l'état sauvage*. Ce programme, financé par le NHT, vise à développer et à mettre en œuvre, en collaboration avec les États et les Territoires ainsi que les administrations locales, des stratégies destinées à réduire les dommages induits sur l'agriculture par les animaux nuisibles. La lutte contre les lapins, l'une des espèces les plus destructrices, a beaucoup bénéficié de l'épizootie de Rabbit Calicivirus Disease (RCD) au milieu des années 90. Cette maladie hémorragique a tout d'abord eu un effet spectaculaire,

© OCDE 2007

réduisant considérablement les populations de lapins dans les zones de parcours arides, malgré des effets moins marqués dans les régions à plus fortes précipitations. Si son impact est à présent moins prononcé dans certaines régions, le virus atteint un nombre suffisant d'animaux pour rendre les techniques traditionnelles de contrôle viables et efficaces.

Le maintien de la *biosécurité* est un aspect essentiel de la lutte contre les espèces envahissantes. L'Australie dispose de mécanismes efficaces et bien établis de gestion de la biosécurité, en particulier dans le secteur agricole. Une agence fédérale spécifiquement consacrée à ce thème (*Biosecurity Australia*) a été fondée en 2001 pour définir les mesures de quarantaine à appliquer aux exportations afin de minimiser le risque de voir des nuisibles et des maladies exotiques entrer sur le territoire australien. En 2004, les dispositifs institutionnels de l'agence ont été modifiés pour lui conférer une plus grande indépendance et en faire un organisme autonome au sein du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Forêts.

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les États et Territoires, a récemment lancé un programme destiné à promouvoir et à améliorer l'intégration des dispositifs concernant les espèces aux incidences sociales et environnementales marquées. Ce programme, instauré en 2005, s'intitule *Système australien de biosécurité pour la production primaire et l'environnement*. Ses objectifs et son plan de mise en œuvre doivent encore faire l'objet d'un accord.

OGM

La *loi sur le génie génétique de 2000*, entrée en vigueur le 21 juin 2001, introduit un dispositif national de réglementation des organismes génétiquement modifiés. Une récente étude de la loi estime que son objectif de protection de la santé et de la sécurité des personnes et de l'environnement est atteint (Attorney General, 2006). L'étude précise néanmoins que tous les États et Territoires à l'exception du Queensland et du Territoire du Nord ont imposé un moratoire sur les OGM et recommande qu'ils réaffirment tous leur volonté d'œuvrer en faveur d'un dispositif national cohérent.

Le moratoire imposé diffère suivant les États et les Territoires. Certains interdisent la production commerciale de tous les OGM (et pas seulement des OGM alimentaires) et un État interdit toute activité avec les OGM, sauf dans le cadre d'autorisations spéciales. Certains moratoires, toutefois, comportent des dispositions autorisant de pratiquer des tests, limités et contrôlés, sur des OGM alimentaires déclarés, à des fins de recherche. Les OGM non alimentaires, comme le coton transgénique, ne sont généralement pas concernés par le moratoire.

© OCDE 2007

5. Agriculture et changement climatique

Le *secteur agricole est la deuxième source d'émissions de gaz à effet de serre* derrière la production d'électricité. D'après l'Inventaire australien des gaz à effet de serre, les activités des exploitations (hors consommation d'énergie) produisent environ 15.7 % des émissions nationales totales (soit plus que les émissions totales des transports) (AGO, 2007). La consommation directe par l'agriculture de combustibles fossiles a grimpé de plus de 35 % pendant la période 1990-2002, plus rapidement que la production agricole, entraînant une hausse de 25 % des émissions de gaz à effet de serre provenant de la consommation de carburant par les exploitations agricoles.

En Australie, l'agriculture est la *première source d'émissions de méthane et d'hémioxyde d'azote*. Les émissions de méthane du cheptel représentent 11 % des émissions nationales de gaz à effet de serre; celles d'hémioxyde d'azote produites par l'agriculture environ 4 %. Près de 68 % des émissions d'hémioxyde d'azote proviennent des terres agricoles, en particulier de l'application d'engrais azotés (figures 6.4 and 8.2); elles ont toutefois été réduites par l'arrêt du défrichement.

En 2004, le gouvernement fédéral a engagé 20.5 millions AUD sur quatre ans pour *donner à l'agriculture et à la gestion des sols les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre*. Les entreprises agricoles spécialisées dans la cueillette, l'horticulture, la viticulture et l'élevage comptent au nombre des 700 sociétés qui participent au programme *Greenhouse Challenge Plus* (lancé

Figure 6.4 **Émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture,** 2005

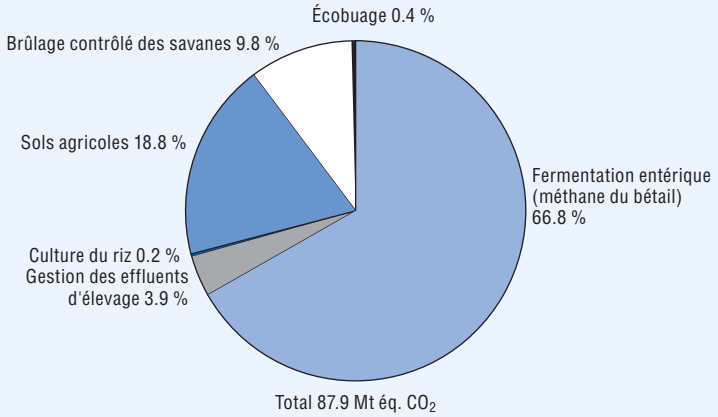

Source : Inventaire national des gaz à effet de serre 2005, mai 2007.

© OCDE 2007

en 2005), une initiative volontaire conjointe du secteur privé et du gouvernement fédéral destinée à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il reste difficile d'évaluer de manière précise et fiable les émissions produites au niveau des exploitations par le bétail et les sols, car elles dépendent considérablement des pratiques de gestion et des systèmes de production agricole, qui eux-mêmes varient beaucoup. Le Bureau australien de l'effet de serre annonce cependant qu'il met actuellement au point une procédure plus appropriée pour évaluer les émissions des exploitations et qu'il étudie des techniques plus performantes pour mesurer les émissions de méthane et d'hémioxyde d'azote des systèmes agricoles. L'adoption de mesures pour favoriser une consommation plus efficace de l'azote en production végétale et en production animale et pour accroître l'efficience alimentaire en production animale influerait favorablement sur la production, l'effet de serre et l'environnement (DEH, 2005), contrairement aux avantages fiscaux accordés pour le gazole qui réduisent l'incitation à diminuer la consommation de carburants créée par le régime général de taxation des carburants. Le Conseil ministériel de la gestion des ressources naturelles (NRMMC) a également approuvé le *Plan national d'action relatif à l'agriculture et au changement climatique 2006-2009*, un cadre stratégique destiné à mettre sur pied un dispositif coordonné de lutte contre les répercussions du changement climatique sur l'agriculture. Ce plan d'action comporte quatre principaux domaines d'action : stratégies d'adaptation; stratégies d'atténuation; recherche et développement; communication et sensibilisation.

Des mesures ont été prises pour que l'agriculture devienne une source d'énergie renouvelable. Le gouvernement fédéral s'est fixé en 2001 pour objectif de voir la production d'*éthanol carburant et de biodiesel* produits en Australie à partir de sources d'énergie renouvelables s'élever d'ici à 2010 à au moins 350 millions de litres. Cet objectif devrait être atteint plus tôt que prévu. Depuis 2006, le carburant à base de biodiesel (mélange de gazole normal et de biodiesel) est disponible dans certaines stations-service de l'Australie-Occidentale.

L'agriculture est *très sensible aux répercussions potentielles du changement climatique*, en particulier en termes de risque d'exacerbation d'autres problèmes de dégradation des sols comme l'érosion des terres par la sécheresse. La sécheresse prolongée de ces dernières années a accru la sensibilisation à la nécessité de s'adapter aux changements prévus. La gravité des effets du changement climatique et la capacité de s'y adapter varieront d'un secteur à l'autre (pâturage extensif, élevage intensif, cueillette, horticulture) mais restent très incertaines (Allen Consulting Group, 2005). Là où les effets sont particulièrement marqués et la capacité d'ajustement des pratiques agricoles est limitée, l'agriculture pourrait ne plus être viable; le retrait des terres agricoles aurait cependant des répercussions sociales et poserait des problèmes de nature environnementale (notamment s'agissant des plantes et des animaux nuisibles).

© OCDE 2007

Notes

1. Par exemple, l'Initiative en faveur de l'agriculture du gouvernement fédéral (*Agriculture Advancing Australia*, AAA) est décrite comme un ensemble intégré de programmes destinés à aider les producteurs primaires du secteur agricole à être plus concurrentiels, plus rentables et plus axés sur le développement durable.
2. Ce chapitre n'aborde que les mesures à portée nationale.
3. La décision de placer le programme sous la responsabilité d'organismes régionaux correspond à un processus nouveau et en évolution. En 2004, une étude menée par la Cour nationale des comptes (ANAO) avait souligné qu'à l'échelon régional une forte action concertée était nécessaire de la part de toutes les parties prenantes (Auditor General, 2004).
4. La zone d'utilisation agricole intensive regroupe des terres à l'est, au sud-est et au sud-ouest du continent et en Tasmanie, dans des régions où la couverture végétale a été exposée au défrichement ou est menacée de l'être. La zone d'utilisation agricole extensive correspond globalement aux terrains de parcours.
5. Il existe deux types de salinisation : celle des terres arides et celle causée par l'irrigation. Un déséquilibre hydrologique est à l'origine des deux phénomènes. La salinité des terres arides, beaucoup plus fréquente, est causée par le remplacement d'une végétation indigène profondément enracinée et pérenne par des cultures annuelles à racines peu profondes et par des pâturages. Ceux-ci consomment moins d'eau et contribuent à la recharge des nappes phréatiques. Il en résulte une augmentation du niveau des nappes, ce qui ramène le sel des eaux souterraines et du sol à la surface (où il se concentre sous l'effet de l'évaporation) et augmente les rejets d'eaux souterraines salées en direction des fleuves. La salinisation due à l'irrigation vient de ce que les importants apports d'eau supplémentaires provoquent une élévation du niveau des nappes phréatiques. Dans bien des cas, ces deux phénomènes se combinent, augmentant la salinité tant des terres que de l'eau.
6. L'acidité des sols diminue la quantité d'élements nutritifs et d'oligo-éléments présents dans le sol, qui sont nécessaires à la croissance des végétaux, y compris des plantes vivaces aux racines profondes (comme la luzerne), susceptibles d'aider à combattre les problèmes de salinité des terres arides.
7. Néanmoins, si les pratiques de travail réduit du sol aident à réduire l'érosion, elles impliquent généralement une plus grande utilisation de pesticides.
8. PDO = potentiel de destruction de l'ozone.
9. 1 gigalitre = 1 million m^3.
10. La consommation d'eau prélevée pour l'agriculture a atteint 16 600 Gl en 2000-01. Le net recul enregistré en 2003-04 est dû à la sécheresse (ABS, 2006).
11. 1 Ml = 1 000 m^3.
12. Il faut y ajouter 300 000 chevaux, jusqu'à 5 millions d'ânes sauvages, et plus de 500 000 chameaux retournés à l'état sauvage.

© OCDE 2007

Sources principales

Les sources utilisées dans ce chapitre sont des documents produits par les autorités nationales, par l'OCDE et par d'autres entités. Voir également la liste des sites Internet en fin de rapport.

AATSE (Australian Academy of Technological Sciences and Engineering) (2002), *Pesticide Use in Australia*, AATSE, Victoria.

ABARE (Australian Bureau of Agriculture and Resource Economics) et New Zealand Ministry of Agriculture and Forestry (2006a), *Agricultural Economies of Australia and New Zealand: Past, Present, Future*, ABARE, Canberra, www.abareconomics.com/interactive/ausnz_ag/pdf/ ausNZ_au_n.pdf.

ABARE, Hodges, A. et Goesch, T. (2006b), *Australian Farms: Natural Resource Management in 2004-05*, ABARE Research Report 06.12, préparé pour le DAFF, Canberra.

ABS (Australian Bureau of Statistics) (2002), *Salinity on Australian Farms*, Commonwealth of Australia, Canberra.

ABS (2005), *Water use on Australian Farms 2003-04*, Canberra, Australie.

ABS (2006), *Natural Resource Management on Australian Farms 2004-06*, Commonwealth of Australia, Canberra.

ABS et Productivity Commission (2006), *Characteristics of Australia's Irrigated Farms 2000–01 to 2003–04*, Commonwealth of Australia, Canberra.

AGO (Australian Greenhouse Office) (2006a), *Agriculture Industry Partnerships – Climate Change Action for Multiple Benefits*, DEH, Canberra, www.greenhouse.gov.au/agriculture/publications/industry-partnerships.pdf.

AGO (2006b), *Tracking to the Kyoto Target: Australia's Greenhouse Emissions Trends 1990 to 2008- 2012 and 2020*, Canberra.

AGO (2007), *National Greenhouse Gas Inventory 2005*, Canberra.

Allen Consulting Group (2005), *Climate Change Risk and Vulnerability, Promoting an efficient adaptation response in Australia*, rapport à l'attention de l'Australian Greenhouse Office, Department of Environment and Heritage, Canberra.

Attorney General, The (2006), *Statutory Review of the Gene Technology Act 2000 and the Gene Technology Agreement*, Commonwealth of Australia.

Auditor General, The (2004), Audit Report nº 17 2004-05: *The Administration of the National Action Plan for Salinity and Water Quality: Performance Audit Brochure*, Australian National Audit Office (ANAO), Canberra.

Australian State of the Environment Committee (2006), *Australia State of the Environment 2006*, Independent report to the Australian Government Minister for the Environment and Heritage, DEH, Canberra, www.environment.gov.au/soe/2006/publications/report/pubs/soe-2006 report. pdf.

Beeton *et al.* (2006), *Australia State of the Environment 2006: Vegetation*, Independent Report to the Australian Government Minister for the Environment and Heritage, Canberra.

© OCDE 2007

Bellamy, J., D. Metcalfe, N. Weston et S. Dawson (2005), « Evaluation of Invasive Species (Weeds) Outcomes of Regional Investment », rapport final à l'attention du DEH et du DAFF, www.nrm.gov.au/monitoring/national-evaluations/pubs/weeds.pdf.

DAFF (Department of Agriculture, Fisheries, and Forestry) (2004), *Report of the Independent Assessment of the Sugar Industry,* Canberra, Australie.

DEH (Department of the Environment and Heritage) (2001), *Australia State of the Environment Report 2001,* publication CSIRO pour le DEH, Commonwealth of Australia, Canberra.

DEH (2005), *Landcare Australia: Meeting the Greenhouse Challenge,* Australia Greenhouse Gas Office, Canberra, Australie.

DPI (Department of Primary Industries) (2005), *Water Growing Sustainable Primary Industries: Defining DPI's Role in Water*, Victorian Government, Melbourne.

Environmental Management Systems Implementation Working Group (2003), *National Environmental Management Systems Implementation Plan:A plan to implement Australia's National Framework for Environmental Management Systems (EMS) in Agriculture*, Natural Resource Management Ministerial Council (NRMMC), www.daffa.gov.au/__data/assets/pdf_file/ 29227/ems_national_implementation_plan.pdf.

FIFA (Fertiliser Industry of Australia Inc) (2006), Fertiliser Industry Environment Report 2005, FIFA, Canberra, www.fifa.asn.au/files/pdf/environment/ecoefficiency/ 2005 %20Fertiliser %20Industry % 20Public %20Environment %20Report.pdf.

Gleeson, T. et A. Dalley (2006), *« Land », theme commentary prepared for the 2006 Australia State of the Environment Committee*, DEWR, Canberra, www.environment.gov.au/soe/ 2006/publications/ commentaries/index.html.

Government of Australia (2007), *A National Plan for Water Security,* 25 janvier 2007, www.pm.gov.au/ docs/national_plan_water_security.pdf.

NWC (National Water Commission) (2006), *Progress on the National Water Initiative: A Report to the Council of Australian Governments*, www.nwc.gov.au/publications/ index.cfm#COAG_report.

OCDE (1998), *Examens des performances environnementales : Australie*, OCDE, Paris.

OCDE (2004), *Études économiques de l'OCDE : Australie*, OCDE, Paris.

OCDE (2006), *Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : Panorama 2006*, OCDE, Paris.

Pahl, L., N. Sallur, L. Weier et A. Bull (2006), *On-Farm EMS and Environmental Labelling in the Pastoral Industries*, rapport final préparé pour le National EMS Pilot Program, DPI, Brisbane, Queensland.

Productivity Commission (2003), *Industries, Land Use and Water Quality in the Great Barrier Reef Catchment*, Research Report, Canberra, Australie.

Productivity Commission (2004), *Impacts of Native Vegetation and Biodiversity Regulations*, Report n° 29, Commonwealth of Australia, Melbourne.

RM Consulting Group (2006), *Evaluation of Sustainable Agriculture Outcomes from Regional Investment* (NAP and NHT), préparée pour le DEH et le DAFF, Canberra, www.nrm.gov.au/ monitoring/national-evaluations/pubs/sustainable-agriculture.pdf.

Sinclair Knight Merz (2006), *Evaluation of Salinity Outcomes of Regional Investment*, préparée pour le DEH et le DAFF, Canberra, www.nrm.gov.au/monitoring/national-evaluations/pubs/salinity.pdf.

© OCDE 2007

RÉFÉRENCES

I.A Données sur l'environnement

I.B Données économiques

I.C Données sociales

II.A Liste d'accords multilatéraux (mondiaux)

II.B Liste d'accords multilatéraux (régionaux)

III. Abréviations

IV. Contexte physique

V. Sites Internet liés à l'environnement

© OCDE 2007

I.A: DONNÉES SUR L'ENVIRONNEMENT (1)

		CAN	MEX	USA	JPN	KOR	**AUS**	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK
SOLS												
Superficie totale (1000 km^2)		9971	1958	9629	378	100	**7713**	270	84	31	79	43
Principales zones protégées (% de la superficie totale)	*2*	8.7	9.2	25.1	17.0	9.6	**18.5**	32.4	28.0	3.4	15.8	11.1
Utilisation d'engrais azotés (t/km^2 de terre agricole)		2.5	1.2	2.7	9.0	20.1	**0.2**	2.6	2.9	10.7	6.9	7.8
Utilisation de pesticides (t/km^2 de terre agricole)		0.06	0.04	0.08	1.24	1.20	**-**	0.02	0.09	0.69	0.10	0.11
Densité des cheptels (eq. tête d'ovins/km^2 de terre agricole)		192	256	191	1011	1560	**62**	685	492	1790	287	912
FORÊTS												
Superficie des forêts (% des terres)		45.3	33.9	32.6	68.9	63.8	**21.4**	34.7	41.6	22.4	34.1	12.7
Utilisation des ressources forestières (récoltes/croissance)		0.4	0.2	0.6	0.4	0.1	**0.6**	..	0.7	0.9	0.7	0.7
Importations de bois tropicaux (USD/hab.)	*3*	1.6	0.2	2.1	10.7	6.1	**4.0**	3.4	0.4	24.2	0.3	3.8
ESPECES MENACÉES												
Mammifères (% des espèces connues)		31.6	34.0	18.8	24.0	17.9	**24.7**	18.0	22.0	30.5	18.9	22.0
Oiseaux (% des espèces connues)		12.9	17.0	11.6	12.9	13.3	**12.5**	21.0	27.3	28.1	49.5	13.2
Poissons (% des espèces connues)		7.3	34.4	14.4	25.3	9.2	**0.8**	10.0	41.7	23.8	40.0	15.8
EAU												
Prélèvements d'eau (% du volume brut annuel disponible)		1.5	15.9	19.2	20.4	36.2	**4.8**	1.7	5.0	32.5	12.7	4.1
Traitement public des eaux usées (% de population desservie)		72	35	71	67	79	**..**	80	86	46	71	88
Prises de poissons (% des prises mondiales)		1.2	1.4	5.3	4.7	1.7	**0.2**	0.6	-	-	-	1.1
AIR												
Émissions d'oxydes de soufre (kg/hab.)		76.3	12.2	49.4	6.7	10.4	**123.6**	18.6	4.4	14.5	22.2	4.0
(kg/1000 USD PIB)	*4*	2.6	1.4	1.4	0.3	0.6	**4.2**	0.8	0.2	0.5	1.4	0.1
variation en % (1990-2005)		-27	..	-31	-14	-46	**58**	39	-55	-58	-88	-88
Émissions d'oxydes d'azote (kg/hab.)		78.4	12.0	63.9	15.8	24.4	**78.0**	39.0	24.7	26.3	32.3	34.3
(kg/1000 USD PIB)	*4*	2.7	1.4	1.8	0.6	1.3	**2.7**	1.7	0.9	0.9	2.0	1.1
variation en % (1990-2005)		-6	18	-19	-2	47	**25**	16	-3	-24	-40	-32
Émissions de dioxyde de carbone (t./hab.)	*5*	17.2	3.6	19.8	9.5	9.6	**17.6**	8.1	9.2	11.1	11.6	9.4
(t./1000 USD PIB)	*4*	0.57	0.39	0.54	0.36	0.50	**0.61**	0.36	0.31	0.40	0.69	0.32
variation en % (1990-2004)		29	27	20	15	105	**36**	49	31	7	-23	1
PRODUCTION DE DÉCHETS												
Déchets industriels (kg/1000 USD PIB)	*4, 6*	..	..	..	40	40	**20**	10	..	50	30	10
Déchets municipaux (kg/hab.)	*7*	420	340	750	400	380	**690**	400	560	460	290	740
Déchets nucléaires (t./Mtep de ATEP)	*8*	6.2	0.1	1.0	1.5	3.2	**-**	-	-	2.2	1.7	-

.. non disponible. - nul ou négligeable.

1) Les données se rapportent à la dernière année disponible. Elles comprennent des chiffres provisoires et des estimations du Secrétariat. Les totaux partiels sont soulignés. Les variations de définition peuvent limiter la comparabilité entre les pays.

2) Catégories I à VI de l'UICN et zones protégées sans catégorie UICN assignée; les classifications nationales peuvent être différentes.

3) Importations totales de liège et de bois en provenance des pays tropicaux non-OCDE.

4) PIB aux prix et parités de pouvoir d'achat de 2000.

Source: Compendium de données OCDE sur l'environnement.

© OCDE 2007

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	SLO	ESP	SWE	CHE	TUR	UKD*	OCDE*
338	549	357	132	93	103	70	301	3	42	324	313	92	49	506	450	41	779	245	35042
9.1	13.3	31.5	5.2	8.9	9.5	1.2	19.0	17.1	18.9	6.4	29.0	8.5	25.2	9.5	9.5	28.7	4.3	30.1	16.4
5.9	7.6	10.4	2.9	5.8	0.7	7.9	5.2	-	13.8	10.1	4.8	2.3	3.7	3.5	5.2	3.6	3.6	6.3	2.2
0.06	0.27	0.17	0.14	0.17	-	0.05	0.58	0.33	0.41	0.08	0.06	0.40	0.16	0.14	0.05	0.10	0.06	*0.21*	*0.07*
290	514	689	245	207	65	1139	488	4351	2142	845	315	498	226	339	409	794	290	*674*	208
75.5	31.6	30.2	22.8	19.5	1.3	9.4	23.3	34.5	9.5	39.2	30.0	36.9	41.6	33.3	73.5	30.8	27.0	11.6	34.4
0.7	0.6	0.5	0.6	0.5	-	0.7	0.5	0.5	0.6	0.5	0.6	0.8	0.5	0.5	0.7	0.8	0.5	0.6	0.6
1.4	6.8	1.8	2.7	0.1	2.8	11.2	7.2	-	15.6	3.6	0.3	17.6	0.1	6.2	2.2	0.6	0.5	2.7	4.0
11.9	19.0	41.8	37.8	71.1	-	1.8	40.7	51.6	18.6	3.4	14.1	17.7	22.2	26.3	22.4	32.9	22.2	*6.3*	..
13.3	19.2	27.3	1.9	18.8	44.0	5.4	18.4	50.0	21.5	7.7	8.6	13.7	14.4	25.5	19.1	36.4	30.8	*15.4*	..
11.8	31.9	68.2	26.2	32.1	-	23.1	29.0	27.9	48.9	-	7.0	22.9	24.1	52.9	16.4	38.9	9.9	*11.1*	..
2.1	17.5	18.9	12.1	4.7	0.1	2.3	44.0	3.3	10.0	0.9	18.3	12.0	1.3	33.3	1.5	4.7	17.0	*22.4*	*11.4*
81	79	93	56	57	50	70	69	95	99	76	59	60	52	55	85	97	35	*98*	*68*
0.1	0.7	0.3	0.1	-	1.9	0.3	0.3	-	0.6	2.7	0.2	0.2	-	0.9	0.3	-	0.5	0.7	26.2
16.4	9.0	7.4	46.3	24.5	35.0	24.5	11.6	6.7	5.3	4.9	38.1	28.4	19.0	37.3	6.5	2.3	25.2	16.9	27.5
0.6	0.3	0.3	2.6	1.7	1.2	0.8	0.4	0.1	0.2	0.1	3.5	1.5	1.6	1.7	0.2	0.1	3.4	0.6	1.1
-64	-60	-89	4	-76	22	-48	-63	-80	-58	-58	-55	-9	-81	-29	-45	-60	18	-73	-41
40.5	22.6	17.2	28.9	17.9	90.4	31.0	22.2	38.1	26.6	46.9	20.8	27.8	19.0	34.7	27.1	11.4	13.1	26.8	34.2
1.5	0.8	0.7	1.6	1.2	3.1	1.0	0.8	0.7	0.9	1.3	1.9	1.5	1.6	1.6	1.0	0.4	1.8	1.0	1.4
-32	-29	-48	11	-24	-2	5	-34	-27	-28	-5	-38	13	-53	14	-25	-46	35	-43	-18
13.2	6.4	10.3	8.5	5.6	7.7	10.2	7.9	24.9	11.4	7.9	7.8	5.7	7.0	7.7	5.8	6.0	2.9	9.0	11.1
0.47	0.23	0.40	0.43	0.38	0.24	0.31	0.30	0.45	0.39	0.21	0.65	0.31	0.55	0.34	0.20	0.20	0.40	0.32	0.44
25	9	-12	33	-19	19	37	16	7	18	26	-15	52	-34	59	1	8	63	-4	17
110	50	20	..	30	10	40	20	30	40	20	120	50	130	30	110	-	30	30	50
470	540	600	440	460	520	740	540	710	620	760	250	470	270	650	480	650	440	580	560
1.9	4.2	1.2	-	1.7	-	-	-	-	0.1	-	-	-	3.0	1.2	4.1	1.9	-	1.0	1.5

UKD: pesticides et esp. protégées: Grande Bretagne; prélèv. d'eau et trait. public des eaux usées: Angleterre et Pays de Galles.

5) CO_2 dû à l'utilisation d'énergie uniquement; approche sectorielle; les soutages marins et aéronautiques internationaux sont exclus.

6) Déchets en provenance des industries manufacturières.

7) CAN, NZL: déchets des ménages uniquement.

8) Combustibles irradiés produits dans les centrales nucléaires, en tonnes de métal lourd, par millions de tonnes équivalent pétrole d'approvisionnement total en énergie primaire.

© OCDE 2007

I.B: DONNÉES ÉCONOMIQUES (1)

		CAN	MEX	USA	JPN	KOR	**AUS**	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT												
PIB, 2005 (milliards USD aux prix et PPA 2000)		990	983	11049	3477	958	**596**	94	246	294	182	164
variation en % (1990-2005)		51.3	53.8	55.3	21.6	125.0	**64.5**	58.2	38.2	33.2	22.7	38.1
par habitant, 2005 (1000 USD/hab.)		30.6	9.3	37.3	27.2	19.9	**29.3**	22.9	29.9	28.2	17.8	30.3
Exportations, 2005 (% du GDP)		37.9	29.9	10.5	14.3	42.5	**19.1**	27.9	54.4	86.3	71.6	48.5
INDUSTRIE	*2*											
Valeur ajoutée dans l'industrie (% du PIB)		32	27	23	31	43	**26**	25	32	27	40	27
Production industrielle: variation en % (1990-2005)		46.7	51.3	55.9	3.2	210.9	**30.5**	29.5	70.1	21.0	11.8	38.3
AGRICULTURE												
Valeur ajoutée dans l'agriculture (% du PIB)	*3*	3	4	2	1	4	**4**	7	2	1	4	3
Production agricole: variation en % (1990-2005)		25.6	41.5	27.6	-12.3	19.3	**25.4**	47.9	9.9	13.0	..	0.7
Cheptel, 2005 (million éq. têtes d'ovins)		118	275	787	53	30	**283**	99	17	25	12	24
ÉNERGIE												
Approvisionnement total, 2005 (Mtep)		272	177	2340	530	214	**122**	17	34	57	45	20
variation en % (1990-2005)		29.9	42.0	21.4	19.3	128.9	**39.3**	22.9	37.1	15.2	-7.7	9.6
Intensité énergétique, 2005 (tep/1000 USD PIB)		0.27	0.18	0.21	0.15	0.22	**0.20**	0.18	0.14	0.19	0.25	0.12
variation en % (1990-2005)		-14.2	-7.7	-21.8	-1.8	1.7	**-15.3**	-22.3	-0.8	-13.5	-24.8	-20.6
Structure de l'approvisionnement en énergie, 2005 (%)	*4*											
Combustibles solides		10.2	4.9	23.8	21.1	23.1	**44.5**	11.9	11.9	9.1	43.6	19.1
Pétrole		35.5	58.8	40.8	47.4	45.0	**31.1**	40.4	42.5	40.7	21.6	42.1
Gaz		29.4	25.0	21.8	13.3	12.8	**18.9**	18.9	24.2	25.2	16.6	22.6
Nucléaire		8.8	1.6	9.0	15.0	17.9	**-**	-	-	22.1	14.0	-
Hydro, etc.		16.1	9.7	4.7	3.2	1.2	**5.5**	28.9	21.4	2.9	4.2	16.3
TRANSPORTS ROUTIERS	*5*											
Volumes de la circulation routière par habitant, 2004 (1000 véh.-km/hab.)		9.8	0.7	16.2	6.5	3.2	**9.8**	12.3	9.3	9.0	4.6	7.8
Parc de véhicules routiers, 2005 (10 000 véhicules)		1883	2205	24119	7404	1540	**1348**	271	502	559	439	245
variation en % (1990-2005)		13.8	129.3	27.8	31.1	353.5	**37.9**	47.0	36.0	31.2	69.4	29.5
par habitant (véh./100 hab.)		58	21	81	58	32	**66**	66	61	54	43	45

.. non disponible. - nul ou négligeable.

1) Les données peuvent inclure des chiffres provisoires et des estimations du Secrétariat. Les totaux soulignés sont partiels.

2) Valeur ajoutée: industries extractives et manufacturières, électricité, gaz, eau et construction; production: exclut la construction.

Source: Compendium de données OCDE sur l'environnement.

© OCDE 2007

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	SLO	ESP	SWE	CHE	TUR	UKD	OCDE
153	1693	2165	225	156	10	141	1521	26	478	180	475	194	73	995	269	231	568	1699	30283
37.4	29.5	26.6	56.3	33.3	57.2	156.5	20.9	90.8	40.4	59.6	68.2	37.2	35.9	54.5	35.2	17.1	75.6	43.3	44.3
29.1	27.8	26.2	20.3	15.4	33.8	34.2	26.0	56.8	29.3	39.0	12.4	18.4	13.6	22.9	29.7	31.0	7.9	28.3	25.9
41.8	26.0	40.7	20.8	66.4	32.0	81.2	26.3	159.3	69.9	45.3	37.2	28.6	77.3	25.5	48.6	47.9	27.4	26.4	24.3
32	25	30	23	31	27	42	29	20	26	38	30	29	32	30	28	27	31	26	29
75.6	18.2	16.9	19.5	92.2	..	312.8	10.5	57.6	20.8	35.5	113.0	15.1	19.5	27.0	55.3	27.6	78.3	8.6	34.6
4	3	1	7	4	9	3	3	1	3	2	3	4	5	3	2	1	12	1	3
-3.9	0.9	-4.7	10.1	-10.5	5.4	2.6	10.7	12.9	-9.2	-9.4	-15.8	1.1	..	7.4	-10.2	-4.3	18.2	-8.0	..
8	156	117	21	12	1	50	64	6	42	9	58	19	6	100	13	12	111	113	2639
35	276	345	31	28	4	15	185	5	82	32	93	27	19	145	52	27	85	234	5548
19.8	21.1	-3.2	39.7	-2.8	66.9	47.5	25.2	33.7	22.6	49.3	-6.9	53.1	-11.7	59.4	9.7	8.6	60.9	10.3	22.6
0.23	0.16	0.16	0.14	0.18	0.36	0.11	0.12	0.18	0.17	0.18	0.20	0.14	0.26	0.15	0.19	0.12	0.15	0.14	0.18
-12.8	-6.5	-23.6	-10.7	-27.1	6.2	-42.5	3.5	-29.9	-12.7	-6.4	-44.7	11.5	-35.0	3.2	-18.9	-7.2	-8.4	-23.1	-15.1
14.8	5.1	23.7	29.2	11.3	2.7	17.8	9.1	1.8	10.2	2.3	58.1	12.6	22.2	14.1	5.0	0.6	26.3	16.2	20.4
32.0	32.5	35.8	57.7	26.5	24.5	56.7	45.2	70.3	41.0	42.8	23.6	59.8	18.1	49.1	28.3	48.1	35.0	36.3	40.6
10.8	14.6	23.4	7.7	44.4	-	23.0	39.0	26.2	44.0	15.6	13.0	14.1	30.8	20.5	1.6	10.5	26.7	36.4	21.8
18.1	41.9	12.3	-	13.3	-	-	-	-	1.3	-	-	-	24.4	10.3	35.9	23.0	-	9.1	11.0
24.3	5.9	4.8	5.4	4.5	72.7	2.6	6.7	1.7	3.6	39.3	5.3	13.5	4.5	6.0	29.2	17.9	11.9	2.0	6.2
9.7	8.6	7.1	8.7	2.3	10.2	9.5	8.9	8.9	8.0	7.8	3.9	7.4	2.7	4.8	8.2	8.0	0.8	8.2	8.4
282	3617	4803	552	333	21	198	3894	34	806	252	1472	552	150	2516	463	419	843	3217	64939
26.2	27.1	28.8	118.7	49.4	59.8	108.5	30.2	68.0	40.7	29.9	126.8	151.3	44.4	74.2	17.9	28.9	257.1	35.0	38.7
54	59	58	50	33	72	48	66	74	49	55	39	52	28	58	51	56	12	54	56

3) Agriculture, sylviculture, chasse, pêche, etc.

4) La décomposition ne comprend pas le commerce d'électricité.

5) Se rapporte aux véhicules routiers à quatre roues ou plus, sauf pour l'Italie, dont les chiffres comprennent également les véhicules de marchandises à trois roues.

© OCDE 2007

I.C: DONNÉES SOCIALES (1)

		CAN	MEX	USA	JPN	KOR	**AUS**	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK
POPULATION												
Population totale, 2005 (100 000 hab.)		323	1053	2965	1278	481	**203**	41	82	104	102	54
variation en % (1990-2005)		16.6	25.4	18.8	3.5	12.3	**19.2**	21.9	6.7	4.7	-1.4	5.3
Densité de population, 2005 (hab./km^2)		3.2	53.8	30.8	338.2	483.3	**2.6**	15.2	98.2	341.9	129.6	125.7
Indice de vieillissement, 2004 (+ de 64/ - de 15 ans)		72.3	18.6	59.7	140.3	44.4	**65.4**	54.9	97.1	97.2	91.6	79.5
SANTÉ												
Espérance de vie des femmes à la naissance, 2004 (ans)		82.4	77.6	80.1	85.6	80.8	**83.0**	81.3	82.1	82.4	79.0	79.9
Mortalité infantile, 2004 (morts/1000 enfants nés vivants)		5.3	19.7	6.9	2.8	5.3	**4.7**	6.2	4.5	4.3	3.7	4.4
Dépenses, 2004 (% du PIB)		9.9	6.5	15.3	8.0	5.6	**9.6**	8.4	9.6	10.1	7.3	8.9
REVENU ET PAUVRETÉ												
PIB par habitant, 2005 (1000 USD/hab.)		30.6	9.3	37.3	27.2	19.9	**29.3**	22.9	29.9	28.2	17.8	30.3
Pauvreté (% pop. < 50% du revenu médian)		10.3	20.3	17.0	15.3	..	**11.2**	10.4	9.3	7.8	4.4	4.3
Inégalités (indices de Gini)	*2*	30.1	48.0	35.7	31.4	..	**30.5**	33.7	26.0	26.0	25.0	24.0
Salaires minimum/médians, 2000	*3*	42.5	21.1	36.4	32.7	25.2	**57.7**	46.3	x	49.2	32.3	x
EMPLOI												
Taux de chômage, 2005 (% de la population active civile)	*4*	6.8	3.5	5.1	4.4	3.7	**5.1**	3.7	5.2	8.4	7.9	4.8
Taux d'activité, 2005 (% des 15-64 ans)		79.2	58.6	66.0	78.0	68.5	**77.1**	67.8	78.4	67.7	71.1	81.0
Population active dans l'agriculture, 2004 (%)	*5*	2.6	15.9	1.6	4.5	8.1	**3.7**	7.5	5.0	2.0	4.3	3.1
ÉDUCATION												
Éducation, 2004 (% 25-64 ans)	*6*	84.3	22.6	87.9	84.0	74.4	**64.1**	77.6	80.2	63.6	89.1	81.4
Dépenses, 2003 (% du PIB)	*7*	6.1	6.8	7.5	4.8	7.5	**5.8**	6.8	5.5	6.1	4.7	7.0
AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	*8*											
APD, 2006 (% du RNB)		0.30	..	0.17	0.25	..	**0.30**	0.27	0.48	0.50	..	0.80
APD, 2006 (USD/hab.)		114	..	76	91	..	**103**	62	183	187	..	411

.. non disponible. - nul ou négligeable. x ne s'applique pas.

1) Les données peuvent inclure des chiffres provisoires et des estimations du Secrétariat. Les totaux soulignés sont partiels.

2) Distribution des revenus échelonnée de 0 (égale) à 100 (inégale); les chiffres se rapportent au revenu disponible total (comprenant tous les revenus, impôts et avantages) pour la population totale.

3) Salaire minimum en pourcentage du revenu médian y compris les heures supplémentaires et bonus.

Source: OCDE.

© OCDE 2007

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	SLO	ESP	SWE	CHE	TUR	UKD	OCDE
52	609	825	111	101	3	41	586	5	163	46	382	106	54	434	90	74	721	600	11690
5.2	7.3	3.9	10.0	-2.8	16.1	17.9	3.3	18.5	9.2	9.0	0.3	7.0	1.7	11.7	5.5	10.8	28.3	4.8	12.0
15.5	110.8	231.0	84.1	108.4	2.9	58.8	194.5	175.9	393.0	14.3	122.0	114.8	109.9	85.8	20.1	180.2	92.5	245.0	33.4
89.6	88.5	134.5	121.5	98.7	52.2	53.5	133.1	75.3	74.2	74.3	76.9	107.8	66.8	116.0	97.3	100.8	19.4	87.1	70.2
82.3	83.8	81.4	81.4	76.9	82.7	80.7	82.5	81.0	81.4	82.3	79.4	80.5	77.8	83.8	82.7	83.7	73.8	80.7	..
3.3	3.9	4.1	4.1	6.6	2.8	4.9	4.1	3.9	4.1	3.2	6.8	4.0	6.8	3.5	3.1	4.2	23.6	5.1	..
7.5	10.5	10.6	10.0	8.0	10.2	7.1	8.8	8.0	9.2	9.2	6.5	10.1	5.9	8.1	9.1	11.6	7.7	8.4	..
29.1	27.8	26.2	20.3	15.4	33.8	34.2	26.0	56.8	29.3	39.0	12.4	18.4	13.6	22.9	29.7	31.0	7.9	28.3	25.9
6.4	7.0	9.8	13.5	8.2	..	15.4	12.9	5.5	6.0	6.3	9.8	13.7	..	11.5	5.3	6.7	15.9	11.4	10.2
25.0	28.0	28.0	33.0	27.0	35.0	32.0	33.0	26.0	27.0	25.0	31.0	38.0	33.0	31.0	23.0	26.7	45.0	34.0	30.7
x	60.8	x	51.3	37.2	x	55.8	x	48.9	47.1	x	35.5	38.2	..	31.8	x	x	..	41.7	..
8.4	9.9	9.6	9.8	7.2	2.6	4.4	7.7	4.5	4.7	4.6	17.7	7.6	16.3	9.2	6.4	4.5	10.0	4.8	6.6
74.6	69.3	78.2	64.9	60.0	84.6	72.5	62.6	69.1	77.9	79.1	63.9	77.5	68.7	71.3	78.3	86.3	53.0	76.0	68.7
4.9	3.5	2.4	12.6	5.3	6.3	6.4	4.5	1.3	3.0	3.5	18.0	12.1	5.1	5.5	2.1	3.7	34.0	1.3	6.1
77.6	65.3	83.9	56.2	75.4	60.0	62.9	48.2	62.3	70.7	88.3	50.1	25.2	84.7	45.0	82.9	84.5	26.1	65.1	67.5
6.1	6.3	5.3	4.2	6.1	8.0	4.4	5.1	3.6	5.0	6.6	6.4	5.9	4.7	4.7	6.7	6.5	3.7	6.1	5.8
0.39	0.47	0.36	0.16	..	..	0.53	0.20	0.89	0.81	0.89	..	0.21	..	0.32	1.03	0.39	..	0.52	0.30
157	171	126	35	..	..	235	62	633	334	631	..	37	..	86	437	220	..	209	63

4) Taux de chômage standardisés; MEX, ISL, TUR: définitions courantes.

5) Population active civile dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

6) Enseignement secondaire ou supérieur; OCDE: moyenne des taux.

7) Dépenses publiques et privées pour les établissements d'enseignement; OCDE: moyenne des taux.

8) Aide publique au développement des pays Membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

© OCDE 2007

II.A: LISTE D'ACCORDS MULTILATÉRAUX (MONDIAUX)

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

			CAN	MEX	USA
1946 Washington	Conv. - Réglementation de la chasse à la baleine	Y	D	R	R
1956 Washington	Protocole	Y	D	R	R
1949 Genève	Conv. - Circulation routière	Y	R		R
1957 Bruxelles	Conv. - Limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer	Y	S		
1979 Bruxelles	Protocole	Y			
1958 Genève	Conv. - Pêche et conservation des ressources biologiques de la haute mer	Y	S	R	R
1959 Washington	Traité - Antarctique	Y	R		R
1991 Madrid	Protocole au traité Antarctique (protection de l'environnement)	Y	R		R
1960 Genève	Conv. - Protection des travailleurs contre les radiations ionisantes (OIT 115)	Y		R	
1962 Bruxelles	Conv. - Responsabilité des exploitants de navires nucléaires				
1963 Vienne	Conv. - Responsabilité civile en matière de dommage nucléaire	Y		R	
1988 Vienne	Protocole commun relatif à l'application des Conventions de Vienne et de Paris	Y			
1997 Vienne	Protocole portant modification de la convention de Vienne	Y			
1963 Moscou	Traité - Interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau	Y	R	R	R
1964 Copenhague	Conv. - Conseil international pour l'exploration de la mer	Y	R		R
1970 Copenhague	Protocole	Y	R		R
1969 Bruxelles	Conv. - Intervention en haute mer en cas d'accident entraînant ou pouvant entraîner une pollution par les hydrocarbures (INTERVENTION)	Y		R	R
1973 Londres	Protocole (substances autres que les hydrocarbures)	Y		R	R
1969 Bruxelles	Conv. - Responsabilité civile pour les dommages dus à la poll. par les hydrocarbures (CLC)	Y	D	D	S
1976 Londres	Protocole	Y	R	R	
1992 Londres	Protocole	Y	R	R	
1970 Berne	Conv. - Transport des marchandises par chemins de fer (CIM)	Y			
1971 Bruxelles	Conv. - Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la poll. par les hydrocarbures (FUND)	Y	D	D	S
1976 Londres	Protocole	Y	R	R	
1992 Londres	Protocole (remplace la Convention de 1971)	Y	R	R	
2000 Londres	Amendement au protocole (limites des compensations)	Y	R	R	
2003 Londres	Protocole (fonds supplémentaire)				
1971 Bruxelles	Conv. - Responsabilité civile dans le domaine du transport maritime de matières nucléaires	Y			
1971 Londres, Moscou, Washington	Traité. - Interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans, ainsi que dans leur sous-sol	Y	R	R	R
1971 Ramsar	Conv. - Zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau	Y	R	R	R
1982 Paris	Protocole	Y	R	R	R
1987 Regina	Amendement de Regina	Y	R	R	
1971 Genève	Conv. - Protection contre les risques d'intoxication dus au benzène (OIT 136)	Y			

© OCDE 2007

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

JPN	KOR	**AUS**	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK	FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	SVK	ESP	SWE	CHE	TUR	UKD	UE
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R		R	R		R	R	R	R	R		R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R		R	R		R	R	R	R	R		R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	
D		**D**			D		D	D	D	D			R		S		D	D	R	R		R	D	R		D	
		R			R			S		S						R			R	R		R		R		D	
		R	S		R		R	R	R				S	S			R			R		R		R		R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R			R		R	R	R		R	R	R	R	R	R	
R	R	**R**	R	S	R	R	S	R	R	R	R	S			R		R	R	R		S	R	R	S		R	
R					R	R	R	R	R	R	R	R			R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
	S				S					S				S			R			R							
						R						R							R		R	S				S	
					S	R	R	R	S	R	R	R			R		R	R	R	S	R	S	R	S	S	S	
						S						S			S				S								
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	
					R		R	R	R	R			R	R			R	R	R	R		R	R			R	
					R		R	R	R	R			R	R			R	R	R	R		R	R			R	
R	S	**R**	R		R		R	R	R	R	S		R	R	R		R	R	R	R		R	R	R		R	
		R	S		R		R	R	R	R				R	R		R	R	R	R		R	R	R		R	
D	D	**D**	D		D		D	D	D	D	D		D	D	D	R	D	D	D	D		D	D	D			
R	R	**R**			R		R	R	R	R	R		R	D	R	R	R	R	R	R		R	R	R			
R	R	**R**	R		R		R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	
				R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
D	D	**D**	D		R		D	D	D	D	D		D	D	D		D	D	D	R		D	D	D		D	
R		**R**	R		R		R	R	R	R	R		R	D	R		R	R	R	R		R	R			D	
R	R	**R**	R		R		R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	
R	R	**R**	R		R		R	R	R	R	R		R	R	R		R	R	R	R		R	R		R	R	
R			R		R		R	R	R	R				R	R		R	R		R		R	R				
					R		R	R	R	R					R		R	R		S		R	R			S	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
R	R	**R**	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R				R	R	R	R	
						R		R	R	R	R	R			R						R	R		R			

© OCDE 2007

II.A: LISTE D'ACCORDS MULTILATÉRAUX (MONDIAUX) (suite)

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

				CAN	MEX	USA
1972	Londres, Mexico, Moscou, Washington	Conv. - Prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets (LC)	Y	R	R	R
1996	Londres	Protocole à la Conv. - Prévention de la poll. des mers résultant de l'immersion de déchets		R		S
1972	Genève	Conv. - Protection des obtentions végétales (révisée)	Y	R	R	R
1978	Genève	Modification	Y	R	R	R
1991	Genève	Modification	Y			R
1972	Genève	Conv. - Sécurité des conteneurs (CSC)	Y	R	R	R
1972	Londres, Moscou, Washington	Conv. - Responsabilité internationale pour les dommages causés par les objets spatiaux	Y	R	R	R
1972	Paris	Conv. - Protection du patrimoine mondial, culturel et naturel	Y	R	R	R
1973	Washington	Conv. - Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	Y	R	R	R
1974	Genève	Conv. - Prévention et contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérogènes (OIT 139)	Y			
1976	Londres	Conv. - Limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes (LLMC)	Y		R	
1996	Londres	Amendement à la convention	Y	S		
1977	Genève	Conv. - Protection des travailleurs contre les risques professionnels dus à la pollution de l'air, au bruit et aux vibrations (OIT 148)	Y			
1978	Londres	Protocole - Prévention de la pollution par les navires (MARPOL PROT)	Y	R	R	R
1978	Londres	Annexe III	Y	R		R
1978	Londres	Annexe IV	Y			
1978	Londres	Annexe V	Y		R	R
1997	Londres	Annexe VI	Y			S
1979	Bonn	Conv. - Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	Y			
1991	Londres	Accord - Conservation des chauves-souris en Europe	Y			
1992	New York	Accord - Préservation des petits cétacés de la mer Baltique et de la mer du Nord	Y			
1996	Monaco	Accord - Préservation des cétacés de la mer Noire, de la mer Méditerranée et de la zone Atlantique contiguë	Y			
1996	La Haye	Accord - Conservation des oiseaux d'eau migrateurs africains et eurasiens	Y			
2001	Canberra	Accord - Mesures de conservation pour les albatros et pétrels	Y			
1982	Montego Bay	Conv. - Droit de la mer	Y	R	R	
1994	New York	Accord - relatif à la mise en oeuvre de la partie XI de la convention	Y	R	R	S
1995	New York	Accord - Aux fins des dispositions de la convention sur la conservation et la gestion des stocks chevauchants et de poissons grands migrateurs	Y	R		R
1983	Genève	Accord - Bois tropicaux	Y	R		R
1994	New York	Accord revisé - Bois tropicaux	Y	R	R	R
1985	Vienne	Conv. - Protection de la couche d'ozone	Y	R	R	R
1987	Montréal	Protocole (substances qui appauvrissent la couche d'ozone)	Y	R	R	R
1990	Londres	Amendement au protocole	Y	R	R	R
1992	Copenhague	Amendement au protocole	Y	R	R	R

© OCDE 2007

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

JPN	KOR	**AUS**	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK	FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	SVK	ESP	SWE	CHE	TUR	UKD	UE
R	R	**R**	R		R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R		R	
		R	R		R		R	S	R	R			R	R			S	R				R	R	R		R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R		R		R	R		R	R	R	R	R	R	R	R		R	
R	R	**R**	R	R		R	R	R	R	R		R		R	R		R	R	R	R	R		R	R		R	
R	R	**R**		R		R	R	R		R		R					R		R		R	R	R			R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R		R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
R					R	R	R	R	R	R		R	R	R	R			R		R	R		R	R			
R		**R**	R		R		D	D	R	D	R			R		R	R	R	R			R	R	R	R	R	
		R					R	R	S	R						R	S	R				R	R	R		R	
					R	R	R	R	R	R		R			R			R		R	R	R	R			R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	
R	R	**R**		R	R	R	R	R	R	R	R	R			R	R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
R					R		R	R	R	R	R					R		R	R			R	R			R	
		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R
				R	R	R	R	R	R	R		R		R		R	R	R	R	R	R		R			R	
					R		R	R	R	R							R		R				R			R	S
									R		R				R						R		R				
					R		R	R	R	R	S	R		R	R	R	R				R	R	R	R	R		R	R
		R	R						S														R			R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S		R	R
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S		R	R
S	S	**R**	R	R	R		R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R		R	R				R	R
R	R	**R**	R	R	R		R	R	R	R	R			R	R	R	R	R		R		R	R	R			R	R
R	R	**R**	R	R	R		R	R	R	R	R			R	R	R	R	R		R		R	R	R			R	R
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R

© OCDE 2007

II.A: LISTE D'ACCORDS MULTILATÉRAUX (MONDIAUX) (suite)

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

			CAN	MEX	USA
1997 Montréal	Amendement au protocole	Y	R		R
1999 Pékin	Amendement au protocole	Y	R		R
1986 Vienne	Conv. - Notification rapide d'un accident nucléaire	Y	R	R	R
1986 Vienne	Conv. - Assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique	Y	R	R	R
1989 Bâle	Conv. - Contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination	Y	R	R	S
1995 Genève	Amendement				
1999 Bâle	Prot. - Responsabilité et indemnisation en cas de dommages				
1989 Londres	Conv. - Assistance	Y	R	R	R
1990 Genève	Accord - Sécurité de l'utilisation des produits chimiques dans le cadre professionnel (OIT 170)	Y		R	
1990 Londres	Conv. - Préparation, lutte et coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (OPRC)	Y	R	R	R
2000 Londres	Protocole - Pollution due au transport de substances dangereuses et nocives (OPRC-HNS)				
1992 Rio de Janeiro	Conv. - Diversité biologique	Y	R	R	S
2000 Montréal	Prot. - prévention des risques biotechnologiques (Cartagena)	Y	S	R	
1992 New York	Conv. - Convention-cadre sur les changements climatiques	Y	R	R	R
1997 Kyoto	Protocole	Y	R	R	S
1993 Paris	Conv. - Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction	Y	R	R	R
1993 Genève	Conv. - Prévention des accidents industriels majeurs (OIT 174)	Y			
1993	Accord - Favoriser le respect par les navires de pêche en haute mer des mesures internationales de conservation et de gestion	Y	R	R	R
1994 Vienne	Conv. - Sûreté nucléaire	Y	R	R	R
1994 Paris	Conv. - Sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	Y	R	R	R
1996 Londres	Conv. - Responsabilité et indemnisations pour les dommages dus au transport par mer de substances dangereuses et nocives (HNS)		S		
1997 Vienne	Conv. - Indemnisation complémentaire pour les dommages nucléaires				S
1997 Vienne	Conv. - Convention commune sur la sûreté de la gestion des combustibles irradiés et des	Y	R		R
1997 New York	Conv. - Loi sur les utilisations autres que pour la navigation des cours d'eau internationaux				
1998 Rotterdam	Conv. - Procédure de consentement préalable applicable aux produits chimiques et pesticides dangereux (PIC)	Y	R	R	S
2001 Londres	Conv. - Responsabilité civile pour les dommages dus aux déversements de pétrole des pétroliers				
2001 Londres	Conv. - Contrôle des systèmes antisalissure nuisibles sur les navires				S
2001 Stockholm	Conv. - Polluants organiques persistants	Y	R	R	S

Source: UICN; OCDE.

© OCDE 2007

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

JPN	KOR	**AUS**	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK	FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	SVK	ESP	SWE	CHE	TUR	UKD	UE
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
R	R	**R**	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
			R	R	R	R	R	R	R	R		R				R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
							S	S	S			S				S							S	S		S	
		R	R		R		R	S	R	R	R		R	R	R		R	R	S			R	R	R		R	
	R														R			R	R				R				
R	R	**R**	R				R	R	R	R	R		R	R	R		R	R	R	R		R	R	R	R	R	
		R					S	S	S	S	R						R		R	R		R	R				
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	**S**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	
					R												R						R				
R	R	**R**																R					R				R
R	R	**R**		R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
							S	S		S							S	S					S			S	
		S				S									S												
R	R	**R**		R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	
								R		S		R				S	R	R		R			R				
R	R	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	S	R	R
											R				S	R						R	S				
R		**S**					R	S			R					R		R	R			R	R				
R	S	**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	S	S	R	R	R	S	R	R	R	R	R	S	R	R

© OCDE 2007

II.B: LISTE D'ACCORDS MULTILATÉRAUX (RÉGIONAUX)

		CAN	MEX	USA
1948 Baguio	Accord - Instituant la commission des pêches de l'Asie-Pacifique	Y		R
1956 Rome	Accord - Protection des végétaux dans la région de l'Asie et du Pacique	Y		
1958 Genève	Accord - Adoption de conditions uniformes d'homologation et reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces des véhicules	Y		
1964 Bruxelles	Accord - Mesures convenues pour la conservation de la faune et de la flore de l'Antarctique	Y		R
1968 Paris	Conv. - Protection des animaux en transport international	Y		
1979 Strasbourg	Protocole	Y		
1969 Londres	Conv. - Protection du patrimoine archéologique	Y		
1972 Londres	Conv. - Protection des phoques de l'Antarctique	Y R		R
1976 Apia	Conv. - Protection de la nature dans le Pacifique Sud	Y		
1979 Honiara	Conv. - Agence arbitrale des pêches du Pacifique Sud	Y		
1980 Canberra	Conv. - Conservation de la faune et flore marines de l'Antarctique	Y R		R
1985 Rarotonga	Conv. - Sur une zone nucléaire libre dans le Pacifique Sud	Y		
1986 Nouméa	Conv. - Protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud	Y		R
1986 Nouméa	Protocole (prévention de la pollution résultant de l'immersion des déchets)	Y		R
1986 Nouméa	Protocole (coop. dans les interventions d'urgence contre les incidents générateurs de poll.)	Y		R
1993 Apia	Accord - Programme environnemental pour la région du Pacifique Sud	Y		S
1987 Port Moresby	Traité - Pêcheries du Pacifique Sud	Y		R
1989 Wellington	Conv. - Interdiction de la pêche au filet maillant dérivant de grande dim. dans le Pacifique Sud	Y		R
1990 Nouméa	Protocole	Y		R
1990 Nouméa	Protocole	Y S		
1992 Honiara	Traité - Coopération dans la surveillance et l'application de la loi des Pêcheries du Pacifique Sud	Y		
1993 Tokyo	Memorandum d'entente sur le contrôle par l'État du port dans la région de l'Asie-Pacifique	Y R		
1993 Canberra	Conv. - Protection du Thon Rouge du Pacifique Sud	Y		
1993 Rome	Accord - Création d'une commission du thon de l'Océan Indien	Y		
1994 Lisbonne	Traité - Charte sur l'énergie	Y		
1994 Lisbonne	Protocole (efficacité énergétique et les aspects environnementaux connexes)	Y		
1995 Port Moresby	Conv. - Convention régionale sur les déchets dang. et radioactifs (Convention de Waigani)	Y		
2000 Santiago	Accord - Conservation de la faune et flore marines de la haute mer du Pacifique Sud (Accord des Galapagos)			

Source: UICN; OCDE.

© OCDE 2007

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

JPN	KOR	**AUS**	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK	FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	SVK	ESP	SWE	CHE	TUR	UKD	UE
R	R	**R**	R						R																	R	
	R	**R**	R						R								R			R						R	
R		**R**	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R			R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R		**R**	R		R				R						R			R	R							R	
				R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	D		R		R	D	R	R	R	
				R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	D		R		R	D	R	R	R	
				R	R		R		D	R	R		R		R	R				D		R	D	D		D	
R		**R**	S		R				R	R					R			R	R							R	
		R	R						R																		
		R	R																								
R	R	**R**	R		R			R	R	R	R				R		R	R	R			R	R			R	R
		R	R																								
		R	R						R																	S	
		R	R						R																	R	
		R	R						R																	S	
		R	R						R																		
		R	R																								
		R	R						S																		
		R	S																								
R	R	**R**	R																								
R	R	**R**	R																								
R	R	**R**							R																	R	R
R		**S**		R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R		**S**		R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R
		R	R																								

© OCDE 2007

Référence III

ABRÉVIATIONS

AAA	Agriculture Advancing Australia
AADC	Centre australien de données sur l'Antarctique
ACT	Territoire de la capitale australienne
ADR	Règles de conception australiennes
AFCS	Système australien de certification des forêts
AGEIS	Système australien d'information sur les émissions de gaz à effet de serre
AHC	Conseil australien pour le patrimoine
AIE	Agence internationale de l'énergie
ALGA	Association australienne des autorités locales
AMSA	Autorité australienne de la sécurité maritime
ANCA	Agence australienne de protection de la nature
ANZECC	Conseil australien et néo-zélandais pour la protection de l'environnement
APD	Aide publique au développement
APEC	Coopération économique Asie-Pacifique
AQIS	Service australien de quarantaine et d'inspection
ARIES	Institut australien de recherche sur l'éducation au service de la durabilité
ATEP	Approvisionnements totaux en énergie primaire
AusAID	Agence australienne pour le développement international
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CCAMLR	Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CFC	Chlorofluorocarbones
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CO_2	Dioxyde de carbone
COAG	Conseil des gouvernements australiens
COV	Composés organiques volatils
DAFF	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Forêts

© OCDE 2007

DEC	Ministère de l'Environnement et de la Conservation (NSW)
DECC	Ministère de l'Environnement et du Changement climatique (NSW)
DEEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques
DEH	Ministère de l'Environnement et du Patrimoine
DEW	Ministère de l'Environnement et des Ressources en eau
DFAT	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur
DITR	Ministère de l'Industrie, du Tourisme et des Ressources naturelles
DTRS	Ministère des Transports et du Développement régional
EEBP	Programme sur les meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique
e-ELF	Formulaire électronique d'autorisation environnementale
EIE	Étude d'impact sur l'environnement
EPA	Autorité de protection de l'environnement
EPBC	Protection de l'environnement et conservation de la biodiversité (loi)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FSC	Forest Stewardship Council
GNV	Gaz naturel véhicule
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
GVG	Guide du véhicule vert
HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
HBFC	Hydrobromofluorocarbones
HC	Hydrocarbures
HCFC	Hydrochlorofluorocarbones
IBRA	Régionalisation biogéographique provisoire de l'Australie
ICESD	Comité intergouvernemental sur le développement écologiquement viable
ICLEI	Conseil international pour les initiatives écologiques locales
IGAE	Accord intergouvernemental sur l'environnement
INN	Illégale, non réglementée et non déclarée (pêche)
LBL	Autorisation en fonction de la charge polluante
LETDF	Fonds pour la démonstration des technologies à faibles émissions
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
MCE	Conseil ministériel de l'énergie
MDBC	Commission du bassin Murray-Darling
MDP	Mécanisme pour un développement propre
MRET	Objectif contraignant pour les énergies renouvelables
N_2O	Hémioxyde d'azote
NAP	Plan national d'action contre la salinité et pour la qualité de l'eau
NEHS	Stratégie nationale pour la salubrité de l'environnement

© OCDE 2007

NEPC	Conseil national pour la protection de l'environnement
NEPM	Mesure nationale de protection de l'environnement
NFEE	Cadre national d'action en faveur de l'efficacité énergétique
NH&MRC	Conseil national de la santé et de la recherche médicale
NHT	Fonds pour le patrimoine naturel
NLP	Programme national de conservation des terres
NLWRA	Audit national des ressources foncières et hydriques
NO_x	Oxyde d'azote
NRMMC	Conseil ministériel de la gestion des ressources naturelles
NRS	Réseau national de réserves
NRSMPA	Réseau représentatif national d'aires marines protégées
NSW	Nouvelle-Galles du Sud
NWI	Initiative nationale sur l'eau
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OMI	Organisation maritime internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
OPRC	Convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures
PCB	Polychlorobiphényles
PDO	Potentiel de destruction de l'ozone
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PEhd	Polyéthylène à haute densité
PFC	Hydrocarbures perfluorés
PIB	Produit intérieur brut
PIMC	Conseil ministériel des industries primaires
PLP	Programme de lutte contre la pollution
PM_{10}	Particules de diamètre inférieur à 10 microns
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPA	Parités de pouvoir d'achat
PPP	Principe pollueur-payeur
PROE	Programme régional océanien de l'environnement
RCD	Rabbit calicivirus disease (maladie hémorragique du lapin)
RFA	Accord forestier régional
RNB	Revenu national brut
SAO	Substance(s) appauvrissant la couche d'ozone
SF_6	Hexafluorure de soufre
SO_2	Dioxyde de soufre
SPP	Paiement à objet spécifique
TBT	Tributylétain

© OCDE 2007

UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UTCATF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
WA	Australie-Occidentale
ZEE	Zone économique exclusive

© OCDE 2007

Référence IV
CONTEXTE PHYSIQUE

L'Australie occupe un continent entier et les îles adjacentes, couvrant 7.68 millions de km^2 entre les océans Pacifique et Indien. Ses plus proches voisins sont la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Indonésie. L'Australie s'étend sur quelque 3 500 kilomètres entre le Cap York au nord et l'extrémité la plus méridionale de l'État de Tasmanie, et sur près de 4 000 kilomètres d'est en ouest. En dehors de la cordillère orientale, la majeure partie du territoire forme un vaste plateau, interrompu par des montagnes peu élevées et des vallées. L'altitude moyenne est de 330 mètres et les reliefs dépassent rarement 1 200 mètres.

L'Australie possède un climat tropical de mousson dans le nord, un climat méditerranéen dans le sud et l'ouest, un climat tempéré au sud-est et une vaste zone aride ou semi-aride au centre. Prés d'un tiers de l'Australie se trouve en région tropicale et plus de 80 % du territoire est doté d'un climat aride ou semi-aride. L'Australie se caractérise dans l'ensemble par un climat sec. Les précipitations annuelles tournent en moyenne autour de 465 mm et varient énormément, en partie parce que l'Australie se situe à proximité de l'oscillation australe El Niño. Les lacs d'eau douce permanents sont rares et l'eau drainée par les cours d'eau est peu abondante : le débit moyen du plus grand réseau hydrographique, le Murray-Darling au sud-est, n'atteint que 0.5 million de litres par seconde.

Le climat sec, associé à un sol peu profond et souvent stérile, influence fortement les modes d'utilisation du sol. Seulement 12 % du territoire autorise la croissance d'une végétation dense ou l'agriculture intensive. Dans l'ensemble, l'agriculture occupe quelque 60 % de la superficie terrestre, la plupart du temps sous forme d'herbages et de formations arbustives; les forêts et les autres terres boisées en couvrent 20 %, les agglomérations 1 % et les autres zones 19 %.

© OCDE 2007

Référence V

SITES INTERNET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Site Internet	Institution hôte
Gouvernement fédéral	
www.abare.gov.au	Bureau australien d'agriculture et d'économie des ressources
www.abs.gov.au/	Bureau australien des statistiques
www.daff.gov.au	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Forêts
www.greenhouse.gov.au/	Bureau australien de l'effet de serre
www.environment.gov.au/	Ministère de l'Environnement et des Ressources en eau
www.greenvehicle	Ministère des Transports et du Développement régional
enhealth.nphp.gov.au/	Conseil de santé environnementale
www.ephc.gov.au/	Conseil de la protection de l'environnement et du patrimoine
www.gbrmpa.gov.au/	Autorité du parc marin de la Grande Barrière de corail
www.ilc.gov.au/	Société foncière autochtone
www.lwa.gov.au/	Ressources foncières et hydriques Australie
www.mdbc.gov.au/	Commission du bassin Murray-Darling
www.nht.gov.au/index.html	Fonds pour le patrimoine naturel
www.nlwra.gov.au/	Audit national des ressources foncières et hydriques
www.nwc.gov.au/	Commission nationale de l'eau
www.npi.gov.au/	Inventaire national des polluants

© OCDE 2007

États/territoires

www.environment.nsw.gov.au/	Ministère de l'Environnement et de la Conservation (Nouvelle-Galles du Sud)
www.dnr.nsw.gov.au/	Ministère des Ressources naturelles (Nouvelle-Galles du Sud)
www.dse.vic.gov.au/dse/index.htm	Ministère de la Durabilité et de l'Environnement (Victoria)
www.epa.vic.gov.au/	Autorité de protection de l'environnement (Victoria)
www.epa.qld.gov.au/	Agence de protection de l'environnement/ Service des parcs et de la nature (Queensland)
www.nrw.qld.gov.au/	Ministère des Ressources naturelles et de l'Eau (Queensland)
www.environment.sa.gov.au/	Ministère de l'Environnement et du Patrimoine (Australie-Méridionale)
www.epa.sa.gov.au/	Autorité de protection de l'environnement (Australie-Méridionale)
www.dec.wa.gov.au/	ministère de l'Environnement et de la Conservation (Australie-Occidentale)
www.dtae.tas.gov.au/	Ministère du Tourisme, des Arts et de l'Environnement (Tasmanie)
www.dpiw.tas.gov.au/	Ministère des Industries primaires et de l'Eau (Tasmanie)
www.nt.gov.au/nreta/	Ministère des Ressources naturelles, de l'Environnement et des Arts (Territoire du Nord)
www.environment.act.gov.au/	Environnement et Loisirs (Territoire de la capitale australienne)

Sites non gouvernementaux

www.ancid.org.au/	Australian National Committee on Irrigation and Drainage
www.iclei.org/index.php?id=home	ICLEI Local Governments for Sustainability Oceania

© OCDE 2007

www.ittis.org/	Système d'information international sur les bois tropicaux
www.tai.org.au/	The Australia Institute
www.travelsmart.gov.au/	Travel Smart Australia

© OCDE 2007

TABLE DES MATIÈRES

1. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 17

1. Gestion de l'environnement 18
   Renforcer la mise en œuvre des politiques environnementales..... 18
   Gestion des ressources en eau 20
   Gestion de la qualité de l'air 22
   Gestion de la nature et de la biodiversité 24
2. Vers un développement durable 25
   Intégration des préoccupations environnementales dans les décisions économiques..... 25
   Agriculture et environnement..... 27
   Intégration des décisions environnementales et sociales 29
3. Engagements et coopération à l'échelle internationale..... 31

Partie I
GESTION ENVIRONNEMENTALE

2. GESTION DE L'EAU 33

Recommandations..... 34
Conclusions 34
1. Réforme du cadre de gestion de l'eau 35
   1.1 Institutions et législation..... 36
   1.2 Objectifs nationaux et fédéraux..... 38
   1.3 Mise en œuvre de la réforme de la gestion de l'eau 43
2. Réhabiliter le bassin Murray-Darling..... 48
   2.1 Plafonnement des prélèvements d'eau dans le bassin Murray-Darling... 51
   2.2 Gestion de la salinité 53
   2.3 Initiative « The Living Murray » 54
3. Une utilisation plus rationnelle des ressources en eau 54
   3.1 Utilisation de l'eau en agriculture 57
   3.2 Utilisation de l'eau en milieu urbain 60
   3.3 Réutilisation de l'eau 61
   3.4 Sécheresses, inondations et tempêtes côtières..... 62
4. Qualité de l'eau 63
   4.1 Eau douce 63
   4.2 Estuaires et eaux côtières..... 67

© OCDE 2007

5. Économie et financement 69
5.1 Prix de l'eau 69
5.2 Redevances de pollution 70
5.3 Programmes publics de financement 71
Sources principales 76

3. GESTION DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITÉ 79

Recommandations 80
Conclusions 80
1. Cadre de gestion de la nature 82
1.1 Législation et objectifs 82
1.2 Dispositifs institutionnels en matière de gestion de la nature 86
2. Situation actuelle et menaces 88
3. Progrès en matière de protection des espaces 91
3.1 Aires protégées terrestres 91
3.2 Forêts 96
3.3 Zones humides 97
3.4 Aires marines protégées 98
4. Progrès en matière de protection des espèces 100
5. Actions en faveur de la biodiversité sur les terres privées 104
5.1 Disparition d'écosystèmes sous l'effet du défrichement 104
5.2 Salinité des terres arides 106
5.3 Espèces nuisibles et envahissantes 107
6. Aspects économiques de la conservation de la biodiversité 107
6.1 Valeur économique de la biodiversité 107
6.2 Incitations en faveur de la conservation 110
7. Engagements internationaux 114
Sources principales 119

4. GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR 123

Recommandations 124
Conclusions 124
1. Objectifs et cadre institutionnel 126
2. Performances 132
2.1 Qualité de l'air ambiant dans les zones urbaines 135
2.2 Qualité de l'air ambiant dans les régions 137
2.3 Effets de la pollution atmosphérique sur la santé 138
2.4 Émissions de gaz à effet de serre du secteur énergétique 139

© OCDE 2007

3. Gestion de la qualité de l'air 140
3.1 Application d'instruments économiques 140
3.2 Surveillance de la qualité de l'air et rapports 144
4. Intégration de la gestion de la qualité de l'air dans les politiques des transports 146
4.1 Carburants 148
4.2 Véhicules 150
4.3 Gestion du trafic 152
4.4 Perspectives 153
5. Intégration de la gestion de l'air dans les politiques énergétiques 154
5.1 Tendances par secteurs 154
5.2 Politiques énergétiques et environnement 156
Sources principales 161

Partie II

DÉVELOPPEMENT DURABLE

5. INTERFACE ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE 165

Recommandations 166
Conclusions 167
Intégration des préoccupations environnementales dans les décisions économiques 167
Renforcer la mise en œuvre des politiques environnementales 168
1. Progrès sur la voie du développement durable 169
1.1 Développement durable : bilan du découplage 169
1.2 Développement durable : objectifs, institutions 174
1.3 Développement durable : actions 178
1.4 Dépenses environnementales 189
2. Mise en œuvre de la politique environnementale 190
2.1 Fédéralisme environnemental australien 190
2.2 Législation, accords et cadres 196
2.3 Instruments réglementaires 204
2.4 Instruments économiques 212
2.5 Approches volontaires et partenariats 217
2.6 Autres instruments 219
Sources principales 225

© OCDE 2007

6. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT 231

Recommandations 232
Conclusions 232
1. Objectifs de politique agricole liés à l'environnement 234
2. Gestion des incidences sur la qualité des sols 239
2.1 Érosion 239
2.2 Salinité 240
2.3 Acidité 241
2.4 Produits agrochimiques 243
3. Gestion des incidences sur l'eau 246
4. Gestion des incidences sur la biodiversité 249
5. Agriculture et changement climatique 253
Sources principales 256

7. INTERFACE ENVIRONNEMENT-SOCIAL 259

Recommandations 260
Conclusions 260
1. Cadre de gestion et objectifs d'action 261
1.1 Cadre pour le développement durable 261
1.2 Recommandations de l'Examen environnemental de l'OCDE de 1998 262
2. Démocratie environnementale 263
2.1 Accès aux informations officielles 263
2.2 Informations diffusées par les entreprises 265
2.3 Accès à la justice 265
2.4 Participation du public 266
2.5 Engagement des peuples autochtones dans la gestion de l'environnement 271
3. Sensibilisation et éducation à l'environnement 273
3.1 Sensibilisation à l'environnement 273
3.2 Éducation à l'environnement 274
4. Environnement et santé 275
4.1 Estimation des coûts sanitaires liés à l'environnement 276
4.2 Santé, environnement et durabilité 278
5. Environnement et emploi 278
Sources principales 279

© OCDE 2007

Partie III

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

8. ENGAGEMENTS ET COOPÉRATION À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE 283

Recommandations 284
Conclusions 284
1. Protection du climat 286
   1.1 Engagements et évolution 286
   1.2 Stratégie et efficacité 292
2. Substances appauvrissant la couche d'ozone 295
   2.1 Engagements et approche globale 295
   2.2 SAO particulières : halons, bromure de méthyle 296
3. Commerce international et environnement 297
   3.1 Contexte 297
   3.2 Espèces menacées d'extinction 298
   3.3 Bois tropicaux 300
   3.4 Déchets dangereux 300
4. Milieu marin 305
   4.1 Gestion internationale des pêches 305
   4.2 Engagements internationaux concernant la pollution marine 306
5. Développement et environnement 311
   5.1 Aide publique au développement 311
   5.2 Coopération au développement régional 312
Sources principales 315

RÉFÉRENCES 319
I.A Données sur l'environnement 320
I.B Données économiques 322
I.C Données sociales 324
II.A Listes d'accords multilatéraux (mondiaux) 326
II.B Listes d'accords multilatéraux (régionaux) 332
III. Abréviations 334
IV. Contexte physique 338
V. Sites Internet liés à l'environnement 339

© OCDE 2007

LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ENCADRÉS

Figures

1.1 Carte de l'Australie 15
2.1 Croissance de l'utilisation de l'eau dans le bassin Murray-Darling 52
2.2 Utilisation de l'eau douce 57
2.3 Émissions australiennes d'azote et de phosphore 66
3.1 Superficie des zones protégées terrestres australiennes 92
3.2 Faune et flore 101
3.3 Changement net des superficies forestières en Australie 106
4.1 Émissions atmosphériques 136
4.2 Secteur des transports 147
4.3 Intensité et structure énergétiques 155
5.1 Production de déchets municipaux 173
6.1 Subventions agricoles 237
6.2 Cheptel 237
6.3 Évolution des ventes d'engrais 244
6.4 Émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture 253
7.1 Indicateurs sociaux 269
8.1 Intensité des émissions de CO_2 288
8.2 Évolution des émissions de gaz à effet de serre 289
8.3 Aide publique au développement 311

Tableaux

2.1 Résultats par rapport aux recommandations de l'OCDE de l'Examen environnemental de 1998 39
2.2 Principaux dispositifs nationaux de gestion de l'eau 40
2.3 État d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative nationale sur l'eau (NWI) 46
2.4 Bilan hydrologique annuel des cours d'eau du bassin Murray-Darling 49
2.5 Indice de l'environnement fluvial 64
2.6 Indice biotique 65
2.7 Rejets ponctuels dans l'eau 67
3.1 Principaux dispositifs nationaux relatifs à la nature et à la biodiversité 83
3.2 Mise en œuvre des recommandations de l'Examen environnemental de l'OCDE de 1998 85

© OCDE 2007

3.3 Superficie restante des types de végétation présents avant 1750 et proportion à l'intérieur de réserves ... 89
3.4 Aires marines protégées au niveau national ... 99
3.5 Nombre d'espèces classées en vertu de la loi EPBC ... 102
3.6 Processus menaçants, classés comme tels en vertu de la loi EPBC ... 103
4.1 Comparaison des normes et directives sur la qualité de l'air ambiant en Australie et dans d'autres pays ... 130
4.2 Recommandations de l'Examen environnemental de l'OCDE de 1998 ... 131
4.3 Émissions atmosphériques ... 135
4.4 Émissions de gaz à effet de serre ... 140
4.5 Montant des droits prélevés pour les émissions atmosphériques dans le système d'autorisation selon la charge polluante en Nouvelle-Galles du Sud ... 141
4.6 Normes de qualité des carburants contenant du soufre ... 150
4.7 Calendrier d'application des normes d'émissions des véhicules ... 151
4.8 Nouvelles normes de consommation de carburant ... 152
4.9 Prix de l'électricité ... 156
5.1 Tendances économiques et pressions sur l'environnement ... 171
5.2 Dispositifs institutionnels pour la protection de l'environnement ... 191
5.3 Principales lois sur l'environnement des États et Territoires ... 197
5.4 Principales lois fédérales sur l'environnement ... 202
5.5 Principaux projets fondés sur des mécanismes de marché ... 214
6.1 Utilisation des terres agricoles ... 236
7.1 Sessions d'utilisateurs sur les sites Internet ... 264
7.2 Population et répartition du PIB ... 268
8.1 Émissions nationales de GES ... 287
8.2 Émissions de GES par secteur ... 292
8.3 Importations et exportations de déchets dangereux ... 302
8.4 Inspections par l'État du port dans la région Asie-Pacifique ... 307

I.A Données sur l'environnement ... 320
I.B Données économiques ... 322
I.C Données sociales ... 324
II.A Listes d'accords multilatéraux (mondiaux) ... 326
II.B Liste d'accords multilatéraux (régionaux) ... 332

© OCDE 2007

Encadrés

2.1 Initiative nationale sur l'eau 42
2.2 Sauver la végétation alluviale de la sécheresse du bassin du Murray-Darling 50
2.3 L'eau dans l'économie australienne 55
2.4 Expérience et expérimentation dans le domaine des échanges 58
2.5 Plan de protection de la qualité de l'eau du récif de la Grande Barrière de corail 68
3.1 Changement climatique et biodiversité 90
3.2 Financement de la gestion des parcs 95
3.3 Parc national de l'île Christmas 108
3.4 Programmes BushTender et BushBroker dans l'État de Victoria 113
3.5 Engagements internationaux pour le patrimoine 115
4.1 Mesures nationales de la qualité de l'air ambiant 127
4.2 Gestion de la qualité de l'air en Nouvelle-Galles du Sud 128
4.3 Tendances des émissions 133
5.1 Contexte économique national 170
5.2 Réaménagement du site des Jeux Olympiques de Sydney 181
5.3 Systèmes d'autorisation en fonction de la charge polluante 187
5.4 Poursuites pénales intentées par le gouvernement fédéral 209
6.1 Agriculture 235
6.2 Une approche volontaire : la conservation des sols 238
6.3 Efforts pour persuader les exploitants agricoles d'adopter des systèmes de gestion environnementale 242
7.1 Contexte social 267
7.2 Populations aborigènes et insulaires du Détroit de Torres et gestion des terres 272
8.1 Évolution des émissions nationales de gaz à effet de serre 290
8.2 Échanges de permis d'émissions 294
8.3 Commerce illégal et biosécurité : le Service australien de quarantaine et d'inspection 299
8.4 Exploitation illégale du bois 301
8.5 Déchets électroniques, décharges et systèmes de reprises 303
8.6 Systèmes antisalissure dangereux 310

© OCDE 2007

Symboles

Les symboles suivants sont utilisés dans les figures et les tableaux :
. . : non disponible
– : nul ou négligeable
. : point décimal
* : tous les pays ne sont pas inclus dans les totaux

Groupements de pays

OCDE Europe : Tous les pays européens de l'OCDE (Danemark, Hongrie, Islande, Norvège, Pologne, République slovaque, République tchèque, Suisse et Turquie).

OCDE : Les pays de l'OCDE Europe plus l'Australie, le Canada, la République de Corée, les États-Unis, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

Les regroupements de pays peuvent comprendre des estimations du Secrétariat.

Unité monétaire

Unité monétaire : dollar Australien (AUD)
Sur la moyenne de 2006, 1.332 AUD = 1 USD

Informations chiffrées

Les informations chiffrées présentées dans ce rapport correspondent à des informations et des données disponibles en mai 2007.

© OCDE 2007

LISTE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE D'EXAMEN

M. Josef Behofsics	Expert du pays examinateur : Autriche
M. Tim Bennetts	Expert du pays examinateur : Nouvelle-Zélande
M. Neil Witney	Expert du pays examinateur : Royaume-Uni
M. Dennis Leaf	Expert du pays examinateur : États-Unis
M. Christian Avérous	Secrétariat de l'OCDE
Mme Martha Heitzmann	Secrétariat de l'OCDE
M. Krzysztof Michalak	Secrétariat de l'OCDE
Mme Frédérique Zegel	Secrétariat de l'OCDE
M. Ralph Chapman	Secrétariat de l'OCDE (Consultant)
M. Eduard Goldberg	Secrétariat de l'OCDE (Consultant)

© OCDE 2007

Extrait de :

OECD Environmental Performance Reviews: Australia 2007

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/9789264039612-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « Agriculture et environnement », dans *OECD Environmental Performance Reviews: Australia 2007*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264039636-7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.